
Les appuis de la DDC aux exploitations familiales agro-sylvo-pastorales et aux organisations socioprofessionnelles en Afrique de l'ouest.

**Études de cas au Burkina Faso et au Sénégal.
Les rôles de l'APESS et du ROPPA au niveau sous régional**

**Adama FAYE
Maxime COULIBALY**

Consultants



Sommaire

1. Introduction.....	3
1.1. Contexte général	3
1.2. Cadre de l'étude	3
1.3. Objectifs de l'étude	4
1.4. Structure du document	4
2. Cadre conceptuel.....	4
3. Méthodologie	6
3.1. Déroulement de l'Etude	6
3.2. Méthode et outils.....	6
4. Les limites de l'étude.....	7
5. Les appuis aux exploitations familiales (EF) à travers les organisations socioprofessionnelles faïtières nationales. Etude de cas au Burkina Faso et au Sénégal.....	8
5.1. Les cas au Burkina Faso	8
5.1.1. L'appui à la Fédération Provinciale des Professionnels Agricoles de la Sissili (FEPPASI)	8
5.1.2. L'approche Intégrée de développement de la maraîchéculture dans la Région Nord du Burkina Faso (AIDEM /Unions Naam)	14
5.1.3. L'appui à travers le Projet de Renforcement des Capacités d'Accès aux Intrants Agricoles	21
5.1.4. Le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA)	27
5.2. Le cas de la FONGS au Sénégal	32
6. Appuis aux organisations a vocation sous-régionale : l'APESS et le ROPPA.....	37
7. Les enjeux de la modernisation des exploitations familiales rurales ouest-africaine : quelles orientations pour les appuis de la DDC ?	46
8. Conclusion générale	47
9. Documents consultés	47

1. Introduction

1.1. Contexte général

L'Afrique est l'un des continents où domine encore largement une agriculture basée sur un mode d'exploitation familiale, c'est-à-dire une organisation sociale de la production régie essentiellement par des liens hiérarchiques de parenté et des références socioculturelles avec des objectifs prioritaires de sécurisation de la famille, de reproduction du système familial et de son patrimoine.

En Afrique de l'Ouest francophone la colonisation s'est généralement accommodée de ce type d'organisation en y injectant des techniques de production destinées à soutenir le développement de nouvelles orientations productives et en l'intégrant dans un circuit marchand dont le contrôle échappe aux producteurs.

Confrontée à des chocs climatiques (sécheresses), économiques (baisse des prix aux producteurs, crises financières, mondialisation) et politiques (priorité accordée aux filières d'exportation, ajustements structurels) auxquels s'ajoutent une croissance démographique soutenue et la dégradation des ressources de base, les agricultures ouest africaines, sahéliennes en particulier ont de moins en moins satisfait les besoins en hausse des populations malgré les capacités d'adaptation dont elles ont fait preuve.

Face à cette situation la capacité des exploitations familiales rurales (EFR) à renverser cette tendance est questionnée. Des réponses différentes voire contradictoires sont avancées à ce sujet. Les organisations de producteurs soutiennent la possibilité de faire évoluer ces exploitations vers des formes où la productivité du travail et celle de la terre ont substantiellement augmentées.

Alors que de nombreux bailleurs avaient délaissé le secteur agricole avec les politiques d'ajustement et de libéralisation, la Coopération suisse a, de façon continue soutenu depuis les années 70/80 les initiatives des associations d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs et de producteurs sylvicoles. Elle a accompagné le mouvement paysan qui s'est progressivement construit dans les différents pays et à l'échelle régionale avec la création du ROPPA en 2000. L'élevage a également été un champ privilégié de l'intervention de la Suisse dont l'action a favorisé la création de l'APESS en 1985.

En se désengageant brutalement de fonctions vitales dans l'approvisionnement en intrants, la fourniture d'équipements et de services financiers et non financiers (appui conseil, formation) l'Etat a poussé les EFR à se prendre en charge. Le soutien de certains partenaires techniques et financiers a été déterminant pour que les EFR développent des alternatives sur le plan organisationnel, productif et de relations avec l'environnement institutionnel et économique. La DDC a eu une contribution très appréciée par les bénéficiaires dans ces processus visant à renforcer les capacités des EFR à s'adapter aux changements voire aux mutations qui surviennent dans leur contexte et à positionner l'agriculture en première ligne dans la lutte contre la pauvreté et pour la réalisation de la sécurité alimentaire.

1.2. Cadre de l'étude

Au moment où le rôle des exploitations familiales dans l'agriculture est à la fois questionné mais explicitement reconnu dans les textes de politiques communes aux Etats de la sous-région, le Groupe de Travail Développement Rural mis en place par la Division Afrique de l'Ouest (DAO) a retenu, lors de sa réunion de février 2009, de faire un bilan des appuis de la division à ces EFR. Il s'agissait au départ d'effectuer une étude dans l'ensemble des pays d'intervention de la DDC dans la sous-région. Cette idée a été abandonnée au profit d'un démarrage centré sur le Burkina Faso et étendu au cas de la FONGS au Sénégal.

Une réunion organisée à Ouagadougou en février 2010 par le BuCo avec le coordinateur du groupe de travail, le conseiller régional pour la DAO et deux personnes ressources du groupe a permis de dégager deux lignes de travail complémentaires : i) une réflexion centrée au Burkina sur les appuis aux EF du programme « production rurale » du BuCo auxquels s'ajoute un regard sur une organisation sénégalaise (la FONGS) ; ii) une analyse du rôle des organisations paysannes et d'éleveurs de la région dans le plaidoyer en faveur de la promotion de l'EFR à travers le ROPPA et l'APES . Ces deux lignes font l'objet de mandats complémentaires confiés à deux consultants (voir TDR). La première ligne fera l'objet de partage avec les autres pays et servira au BuCo dans l'élaboration prochaine de son programme d'appui au secteur rural. La deuxième ligne pourra contribuer à la réflexion de la DAO sur la dimension régionale et les appuis éventuels aux organisations socioprofessionnelles à cette échelle dans la mise en œuvre et le suivi des politiques régionales (PAU, ECOWAP).

1.3. Objectifs de l'étude

Cette clarification du mandat a permis de choisir le Burkina Faso comme principal terrain de l'étude. Trois organisations soutenues dans le cadre du programme « production rurale » du BuCo ont été ciblées : la FEPASSI, AIDEM et le RECOPA. S'y ajoute la FONGS bénéficiaire des appuis directs de la DAO au Sénégal. Les objectifs assignés dans ce cadre à la présente étude se déclinent comme suit :

1. examiner dans ces différents cas la manière dont les appuis fournis aux organisations partenaires répondent à des préoccupations des EFR qu'elles représentent ;
2. analyser les résultats obtenus et évaluer les effets et impacts actuels ou potentiels sur les évolutions de ces EFR et leurs capacités à se « moderniser »;
3. analyser les résultats et effets des appuis apportés à l'APESS et au ROPPA pour faire un état des lieux de leur contribution à la défense et à la promotion de EFR dans la sous-région ;
4. analyser les enjeux actuels et futurs des exploitations familiales ainsi que les rôles et les stratégies dévolus aux organisations socioprofessionnelles dans la dynamique institutionnelle sous-régionale.

1.4. Structure du document

La clarification de quelques termes et du cadre conceptuel précède la présentation des résultats de l'étude qui comporte deux parties : la première est consacrée aux trois cas étudiés au Burkina Faso et au cas de la FONGS au Sénégal et la deuxième partie aux organisations socioprofessionnelles ayant une vocation transfrontalière (RECOPA) et sous régionale (ROPPA, APESS). Une analyse croisée de ces différents niveaux et formes d'appuis aux EFR suivra la présentation des deux parties. Dans la conclusion générale sur les principaux acquis et enseignements, des pistes d'orientation sur les futurs appuis aux EFR et aux organisations socioprofessionnelles à vocation sous régionale seront proposées.

2. Cadre conceptuel

Pour désigner les formes d'agricultures qui représentent des modes de production de type familial dominants dans de nombreux pays du monde, plusieurs expressions ou concepts sont utilisés

(Coordination Sud, 2007¹). Les termes « agriculture familiale », « agriculture paysanne » et « exploitation familiale » sont les plus courants. Ces concepts recouvrent des réalités qui, tout en ayant beaucoup de similitudes sont très contrastées du point de vue économique et social parce résultant de processus historiques et de milieux différents. Si le caractère familial du mode de production est largement partagé, la taille (terre, population), les moyens de productions (manuels, mécaniques voire même motorisés), les relations avec le marché sont des éléments de différenciation. Les concepts anglophones de « smallholder » ou de « small scale farmer » posent sans doute moins d'ambiguïté.

L'exploitation familiale renvoie aux cellules de base de la production agricole que le ROPPA décrit en ces termes : « L'exploitation familiale africaine ne fait pas du profit ou de l'augmentation des revenus sont principal objectif mais tient compte aussi de la réduction des risques, de la sécurité et du maintien du tissu social, de la sauvegarde de la terre et des valeurs qui y sont attachées » (Coordination Sud OP. Cité).

Depuis sa création, le ROPPA a fait de l'Exploitation Familiale sa référence dans sa stratégie de négociation et de plaider pour la promotion de l'agriculture paysanne en Afrique de l'Ouest. Sa capacité de devenir le moteur du développement de l'agriculture dans la sous-région et de l'émancipation économique et socioculturelle est fortement affirmée par le ROPPA. La voie par laquelle l'exploitation familiale y parviendra serait nécessairement celle de la « modernisation », un autre concept auquel se rattachent des visions pas toujours convergentes sinon divergentes.

Que signifie la modernisation des exploitations familiales rurales pour les organisations socioprofessionnelles ? En quoi est-elle différente de la modernisation agricole au sens classique c'est à dire pilotée par le marché et l'innovation technologique ? Le débat sur ces questions, pour donner des contenus en fonction des contextes, n'est pas suffisamment engagé ni à l'intérieur ni à l'extérieur des organisations. Il nous été donné de constater au cours de cette étude l'état de cette réflexion dans les organisations visitées et de noter différentes échelles de perception de ce concept (dirigeants, staff technique et d'animation, membres de base).

Nous utiliserons ces termes dans le document avec toutes les nuances qui viennent d'être évoquées. Le terme « d'Exploitation Familiale Rurale » sera utilisé pour inclure tous les secteurs d'activités menées en famille par les ruraux (cultures, élevage, pêche, exploitation de produits forestiers, transformation...).

En fonction du degré d'association entre systèmes de culture et systèmes d'élevage l'APESS définit trois systèmes d'élevage : i) le système pastoral dans lequel l'élevage est la seule activité et où l'espace ne fait pas l'objet d'une appropriation mais d'une utilisation itinérante liée à une forte mobilité; ii) le système agropastoral est celui dans lequel l'élevage domine largement les activités agricoles auxquelles il est associé et iii) l'agro élevage est le système où dominant les activités agricoles sur l'élevage.

Cette typologie a l'avantage d'être simple mais quelque peu réductrice d'une réalité plus complexe avec des combinaisons dynamiques qui engendrent des sous-types dans chaque système. Cependant nous l'avons préférée, pour cette simplicité, à d'autres typologies proposées par des auteurs qui ont analysé ces systèmes².

¹ Le document cité « défendre les agricultures familiales : lesquelles ? Pourquoi ? » est rédigé par le GRET, AVSF et d'autres ONG toutes membres de Coordination Sud (Solidarité, Urgence, Développement) qui regroupe 130 ONG françaises.

² Dans un rapport de recherche du Centre International pour l'Elevage en Afrique intitulé « recherches sur les systèmes des zones arides du Mali : résultats préliminaires » Wilson R.T. propose une typologie basée sur la contribution de l'élevage au revenu de la famille ou sur les calories fournies par les produits de l'élevage dans la ration. CIPEA rapport de recherche N°5. 1983.

3. Méthodologie

Mené par deux consultants dont un réside au Burkina Faso qui est le principal terrain cette étude, le travail a nécessité une organisation permettant de faire fonctionner ce binôme aussi bien sur les activités réalisées ensemble que séparément.

3.1. Déroulement de l'Etude

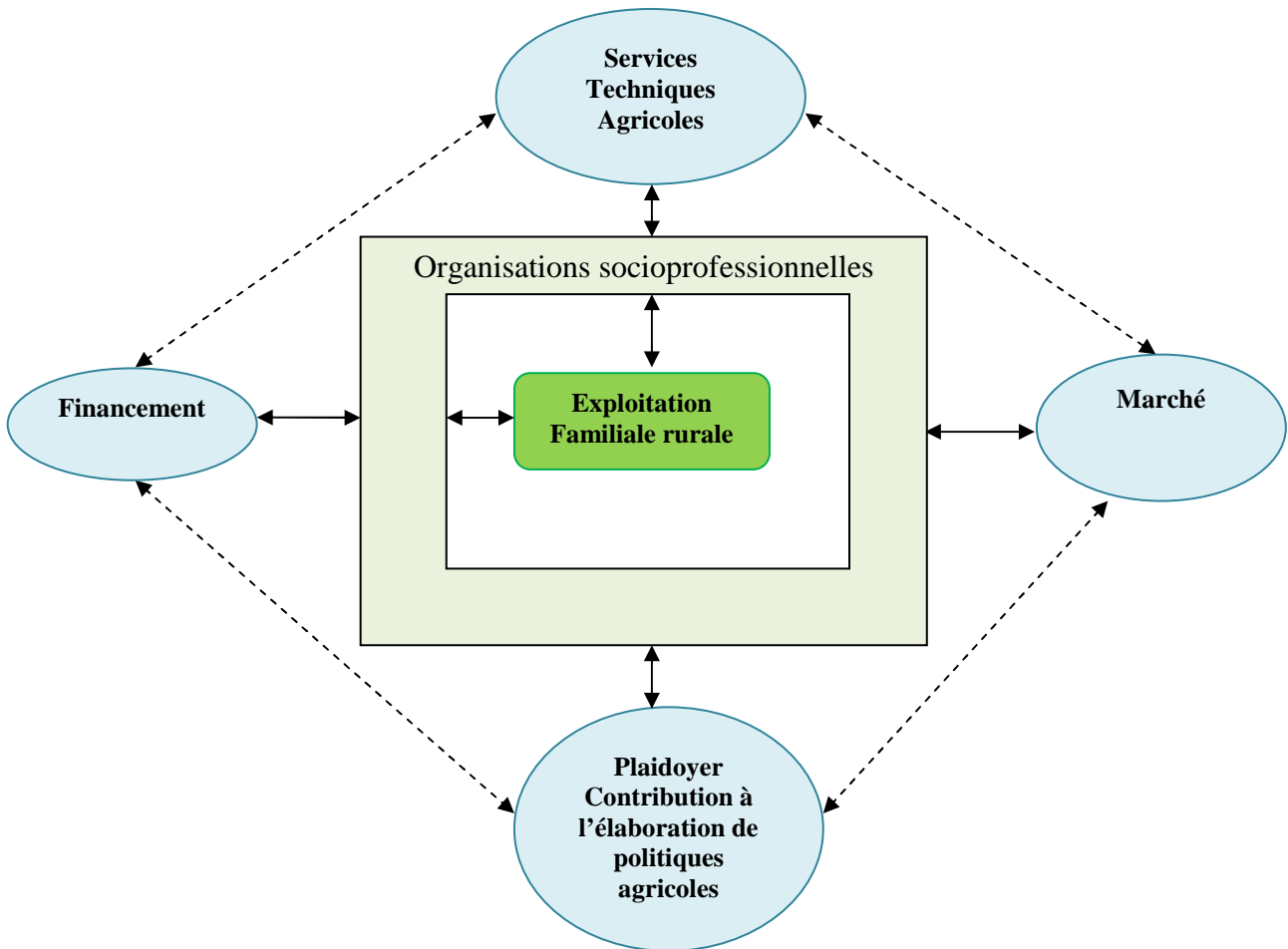
En dehors de la revue documentaire qui a précédé la formalisation des contrats des consultants et qui a jalonné l'étude, le travail s'est déroulé en quatre étapes :

- une première phase d'élaboration de la méthodologie et de test des outils qui s'est déroulée du 30 Avril au 17 Mai ;
- une deuxième phase d'enquêtes et entretiens au Burkina Faso et au Sénégal du 25 au 12Mai ;
- une troisième phase de mise en commun des informations recueillies sur le terrain et par l'analyse ; des documents du 17 Juin au 27 juin au Burkina Faso incluant la restitution de l'étude le 21 juin au Groupe de Travail suivie de la finalisation du rapport par les deux consultants ; les consultants ont participé en tant que personne ressources à la réunion du dit groupe ;
- une semaine de relecture et de mise en forme avant la remise de la version finale.

3.2. Méthode et outils

Les premiers appuis de la DDC ont été destinés à la structuration et au renforcement des organisations soutenues et à l'amélioration des systèmes de production. Le souci de voir ces appuis se répercuter aux exploitations familiales rurales et à y produire des effets positifs s'est manifesté avec la création du ROPPA et ses thèses sur l'exploitation familiale avancées auparavant par la FONGS. Les organisations que ces premiers appuis ont fait émerger constituent les instruments par lesquels les exploitations familiales se mettent en relation avec leur environnement pour accéder aux services dont elles ont besoins. La figure 1 ci-dessous schématise ces relations. La collecte de données secondaires a permis de caractériser les contextes liés aux cas étudiés. Les entretiens structurés en groupe ou individuel ont été utilisés avec les responsables des organisations socioprofessionnelles, des institutions partenaires et des groupements de base. Les enquêtes ont été administrées aux exploitations dont le choix n'a pas été basé selon une méthode d'échantillonnage particulière mais en fonction de leur disponibilité. Les données recueillies ont été surtout des données qualitatives vu que la fiabilité des données quantitatives est très limitée.

Figure 1. L'intermédiation des organisations socioprofessionnelles pour les services et appuis aux EFR.



4. Les limites de l'étude

Cette étude a été volontairement réduite à quelques cas ce qui ne permet certainement pas de saisir toute la diversité des situations dans lesquelles les appuis ont eu lieu. L'intention n'est pas de faire une évaluation en soi des programmes et des organisations ciblées par l'étude mais d'analyser les appuis et leurs portées sur les EFR visées par ces programmes. Toutes les parties prenantes à ces appuis n'ont pas été rencontrées pour des raisons de calendrier ou de distance. C'est le cas pour le Centre de Recherche Suisse (CRS) basé à Abidjan qui a conduit des activités de recherche d'accompagnement à l'introduction du système de goutte à goutte dans le maraîchage au Yatenga.

Cette étude a été lancée au moment où commençait l'hivernage dans le sud du Burkina Faso réduisant la disponibilité des exploitations pour les enquêtes. Les consultants ont eu à gérer d'autres contraintes liées aux agendas des responsables des organisations. Enfin les bases de données que certaines organisations détiennent ne sont pas bien renseignées et les données sont soit inexistantes soit inexploitable. Les analyses des séries temporelles qui étaient prévues dans ces cas n'ont pas été réalisées.

5. Les appuis aux exploitations familiales (EF) à travers les organisations socioprofessionnelles faïtières nationales. Etude de cas au Burkina Faso et au Sénégal.

Cette partie présente les cas d'appuis à des EFR par le biais d'organisations faïtières provinciales, régionales et nationales. Il s'agit de la FEPASSI, des unions des Naam et du RECOPA Est au Burkina Faso et de la FONGS au Sénégal.

5.1. Les cas au Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays continental enclavé dont le 1/3 septentrional est en zone sahélienne, la moitié du territoire en zone nord soudanienne et sa partie méridionale (1/5 du territoire) en zone sud soudanienne. Son économie est dominée par les activités de production rurale (productions végétales et animales) fournissant entre 27% et 30% du PIB et occupant près de 80% de la population estimée à 13,5 millions d'habitants dont 52,5% de femmes. L'agriculture et l'élevage fournissent entre 75 et 80% des recettes d'exportation du pays, basée sur le coton et du bétail sur pied. Les céréales sèches (sorgho, mil et maïs) constituent l'essentiel des cultures vivrières. La production de riz est en essor depuis la crise alimentaire de 2007/2008 passant de 250 000 T à plus de 350 000T. Avec une crise cotonnière persistante (baisse des cours mondiaux) ayant provoqué la baisse de la production du plus du 1/3, les producteurs ont diversifié leurs sources de revenu en augmentant les superficies des céréales, d'arachide, de sésame et de tubercules (patates douces et ignames). L'élevage (bovins 5 millions de têtes, ovins 3 millions de têtes, caprins (9 millions de têtes) et volaille près de 25 millions de têtes)³ est la deuxième source de richesse pour la majorité de ceux qui ont comme principale activité l'agriculture.

Malgré la mise en œuvre de grands projets et programmes nationaux soutenus par les Partenaires Techniques et Financiers, la situation a du mal à s'inverser : les importations de produits céréaliers tels le blé et le riz sont en constante augmentation et concurrencent les céréales locales. La pauvreté s'est installée en milieu rural. Le gouvernement a défini une stratégie de développement rural et s'est engagé dans la décentralisation et la sécurisation foncière en milieu rural. Une loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique est en cours d'élaboration alors qu'on assiste à des initiatives de promotion de « l'agrobusiness ». Parmi les partenaires techniques et financiers, la DDC a soutenu les secteurs de l'agriculture et de l'élevage du Burkina Faso. L'appui de la Coopération suisse a évolué d'une contribution à la structuration et l'affirmation des organisations paysannes vers l'amélioration des performances de l'exploitation familiale à travers des actions pilotes dans l'irrigation, l'accès aux intrants et la commercialisation des céréales, la recherche d'alternatives à la production du coton conventionnel et l'amélioration des politiques. La DDC est l'une des coopérations qui ont marqué un intérêt particulier pour les acteurs majoritaires dans la création des richesses et leur participation à la définition des politiques et stratégies de développement du pays.

5.1.1. L'appui à la Fédération Provinciale des Professionnels Agricoles de la Sissili (FEPPASI)

Lecture du contexte spécifique

La province de Sissili est la partie méridionale de la région du Centre-Ouest du Burkina, limitrophe de la République du Ghana au Sud. Elle est peuplée d'une mosaïque d'ethnies autochtones du groupe gourounsi (Nuni dans sa moitié Est et Sissala dans celle de l'ouest) avec une population totale estimée à 220.000 hbts en 2010 et une densité de 30 habitants au km². Avec les sécheresses répétées, la Sissili a accueilli des flux migratoires successifs de populations venues du Nord (mossi et peuls) et

³ Estimations de 2002, Plan d'Actions et Programme d'investissements du secteur de l'élevage

dans une moindre mesure de l'ouest (bwabas, bobo-dioula et Dagari). Les sols sont généralement pauvres en matière organique et en potassium ce qui pose, avec la pression démographique et les modes d'exploitation extensifs, des problèmes de fertilité et de structure sur le moyen et le long termes. La végétation est abondante (savanes arborées à boisées, savane arbustive dense sur les anciennes jachères mais des défrichements massifs vont à l'assaut de cette végétation, n'épargnant que quelques essences de valeur comme le karité (*Butyrospermum parkii*), le néré (*Parkia biglobosa*) développant des parcs agro-forestiers dans les champs et jachères récentes (Photo-ci-dessous).



Les moyennes annuelles de la pluviométrie oscillent entre 900 et 1000 mm. Les pluies commencent en mai et se terminent en septembre ou en octobre. En dépit du caractère aléatoire de cette pluviométrie, la province reste une des zones les mieux arrosées du pays ce qui offre un large spectre de spéculations agricoles. Un réseau hydrographique relativement dense sillonne la province (rivières du bassin du Mouhoun et bassin versant du fleuve Nazinon).

Ces conditions favorables à l'agriculture pluviale (cultures céréalières, de tubercules, de coton) et à l'élevage extensif de petits et gros ruminants ont favorisé l'apparition d'un front pionnier encouragé par les initiatives de l'Etat pour étendre de la culture cotonnière. Cette migration a modifié la démographie de nombreux terroirs villageois de la province (population immigrante devenant parfois majoritaire) et cela a eu des incidences sur l'exploitation des ressources naturelles (surexploitation) et sur les rapports économiques (apparition de nouveaux acteurs économiques puissants dont les commerçants). Cet état de fait a exacerbé les tensions sur le foncier entre « migrants » réputés avoir des aptitudes à diversifier rapidement leurs activités économiques et les « autochtones » plus attachés à leurs activités traditionnelles de productions vivrières.

Le Nord de la province attire les nouveaux promoteurs urbains de « l'agrobusiness » qui ont développé un front pionnier dans la province septentrionale voisine du Ziro. Si certains d'entre eux ont développé des plantations fruitières, la grande majorité d'entre eux occupent de vastes étendues de terre (parfois des centaines d'ha) et pratiquent l'agriculture pluviale avec des moyens relativement plus évolués (charrues à traction animale, tracteurs).

La proximité avec le Ghana a toujours été une opportunité d'échanges multiples et diversifiés, surtout que ce sont les mêmes peuples ou frères qui sont aujourd'hui de part et d'autre de la frontière. En même temps, elle est un handicap du fait d'une faible articulation des administrations : il est très

difficile de constituer un patrimoine consistant sans s'exposer aux risques d'agression (vols, agressions physiques). C'est la raison qui explique que l'élevage demeure un secteur dont le potentiel n'est pas encore mis en valeur.

Avec l'extension de la culture cotonnière et la structuration des groupements villageois en groupements pré-coopératifs, les producteurs qualifiés de migrants ont été les premiers à mieux s'organiser. Ils ont occupé et structuré les espaces d'échanges en lien avec les marchés (céréales et coton).

Par la suite, la crise cotonnière de la fin des années 90 et début des années 2000 a suscité des velléités d'autonomie organisationnelle. Ce qui est devenu FEPPASI est né ainsi en 1998 de *“la volonté de quatre Unions de producteurs et une coopérative céréalière de mettre en place un cadre de concertation et de défense de leurs intérêts socio-économiques et moraux”*, une plate-forme d'organisation paysanne affiliée à la FENOP.

Présentation du partenaire et des appuis de la DDC

La FEPPASI regroupe actuellement 7 unions de groupements rassemblant

En 1998, quatre unions de producteurs et une coopérative céréalière mettent en place un cadre de concertation et de défense de leurs intérêts socio économiques et moraux sous le nom de CCPA (Cadre de Concertation des producteurs Agricoles), devenu la Fédération Provinciale des Producteurs Agricoles de Sissili puis la Fédération Provinciale des professionnels Agricoles de la Sissili (FEPPASI). Reconnue officiellement le en 2003, elle compte en 2010 sept unions communales regroupant chacune des groupements de base (niveau village) où les membres individuels sont sensés représenter les exploitations familiales dont ils sont issus, cinq coopératives céréalières, une coopérative provinciale de transformation des produits agricoles, une coopérative provinciale de producteurs semenciers et une Union des Groupements de Productrices des Produits du Karité (UGPPK). La FEPPASI compte au total huit cent trente sept (837) groupements de producteurs et plus de 12 555 producteurs membres répartis sur les sept communes de la province de la Sissili.

Les organes de la fédération sont : l'Assemblée générale se réunissant une fois par an, un conseil de gestion composé de sept (07) membres et d'un conseil d'administration comportant vingt deux (22) membres. Une équipe technique composée de vingt (20) agents appuie le conseil de gestion de la FEPPASI pour la mise en œuvre des activités de son programme triennal 2008-2010.

La Coopération suisse a soutenu les initiatives du CCPA accompagnant ainsi son évolution institutionnelle jusqu'à la FEPPASI actuelle dont le portefeuille de partenaires se présente comme suit :

- la DDC reste le principal partenaire notamment dans le renforcement de capacités institutionnelles et techniques, la maîtrise du marché et la promotion de l'entrepreneuriat;
- l'INSAH, l'IFDC et l'INERA autour des thèmes de la culture des céréales (maïs) et de la fertilité des sols ;
- l'IICD sur le développement de la communication interne et externe de la fédération ;
- l'AGRITERRA et l'AFDI sur le conseil de gestion à l'exploitation familiale.

Objectifs et résultats

La FEPPASI est né selon son président, de la revendication pour des intrants non coton en vue de promouvoir la culture du maïs. Aujourd'hui le maïs a détrôné le coton car il est de loin plus rentable et concourt directement à notre alimentation. Le sésame a pris de l'importance ainsi que les ignames qui font partie de la base alimentaire des populations.

Les objectifs et les résultats des différentes phases sont présentés dans le tableau ci-dessus. A quelques mois de la fin du programme, les résultats qui ont été mis à notre disposition ont des écarts importants entre les objectifs et les réalisations. Cette situation relève d'une difficulté de programmation qui conduit à fixer des objectifs peu réalistes par rapport aux délais impartis. Les

réalisations les plus évidentes sont les formations sur les techniques culturales et la protection phytosanitaire. Ces réalisations témoignent des relations établies avec les services de recherche agronomique qui ont menés de nombreux tests variétaux avec les groupements et sur les itinéraires techniques valorisant les intrants acquis. Les résultats sur les quantités de produits collectées et stockées, les volumes commercialisés et sur les revenus sont moins explicites.

Phase	Objectifs	Résultats attendus	Résultats atteints
2007-2009	<p>1. Rendre disponible et accessible la semence améliorée</p> <p>2. Accroître les rendements des exploitations agricoles ;</p> <p>3. Améliorer la gestion de la fertilité et des exploitations</p> <p>4. Renforcer la capacité des producteurs membres de la FEPPASI pour la promotion de l'entrepreneuriat productif agricole</p>	<p>Les demandes en semences améliorées des membres sont satisfaites pour la production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une augmentation de rendements avec l'application effective des itinéraires techniques (application intrants) - acquisition d'un crédit remboursable sur trois ans pour résoudre les problèmes sociaux des producteurs ; - Des membres sont formés aux techniques de protection et de valorisation de la fertilité des sols - Des exploitations familiales passent du système de gestion traditionnel à la production agricole axée sur le marché - des comités interprofessionnels installés dans toutes les communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérative provinciale des semenciers mise en place mais pas de précisions sur la production de semences test, sur les ventes de semences aux membres. - les rendements ont doublé voire triplé mais les données sur statistiques ne sont pas disponibles sur l'ensemble des membres. - Etude des carences en éléments nutritifs des sols Producteurs intègre la culture de pourghère au système de production locale - formations des 132 producteurs aux tests variétaux, à la production de semences ; - - Formation + transfert des compétences + esquisses de plans d'actions de PME agricoles. - Réflexion en cours sur les outils (dont fiche de suivi productions) et la mise en place du dispositif de Gestion économique des exploitations familiales
	<p>4. Renforcer les capacités de stockage renforcé à travers la construction de magasins pour chaque unions et un magasin central équipé ;</p> <p>5. Créer un comportement commerçant chez les gérants des coopératives et le Chargé de commercialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - capacité de stockage de 150 T existe dans chaque union - 1 magasin central de 300 T existe à Léo - 1000 à 2000 T sont commercialisés /an - Revenus et conditions de vie des professionnels agricoles sont améliorés - Circuits commerciaux maîtrisés surtout par les gestionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Un magasin central capable de stocker 500 T existe à Léo - Volumes commercialisés (2010 ?) - Témoignages enquêtés (« augmentation de revenus » Mais dans quelle proportion ...? - Unions et Groupements impliquées dans la commercialisation groupée ? - Outils de marketing (dépliant, emballage savon, connexion Internet) et plan de communication élaborés, TDR de l'étude de faisabilité d'1 Sté de commercialisation de produits agricoles prêts,

Analyse des effets et impacts

- Selon les rapports et les témoignages recueillis sur le terrain, les producteurs semenciers et les autres producteurs bénéficiaires du programme ont augmenté leurs productions et leurs rendements ont doublé voire triplé. Cette augmentation des rendements a généré des excédents de production par rapport aux besoins alimentaires de la famille. Ces excédents sont vendus et contribuent à augmenter les revenus monétaires. La maîtrise de la commercialisation est devenue de ce fait un objectif prioritaire pour les responsables de la FEPPASI.
- Elle oriente les options stratégiques et le mode d'accompagnement des exploitations familiales. La typologie effectuée par la fédération définit ainsi trois catégories d'exploitations : la première comprend les exploitations qui ont atteint un stade de micro entreprises et peuvent fonctionner sans accompagnement technique de la fédération ; le type 2 comprend les exploitations qui ont progressé mais ont encore besoin d'être ensemble pour bénéficier de l'accompagnement notamment en conseil de gestion et le type 3 constitué des exploitations restées faibles et nécessitant des appuis plus basiques. Les plus grandes innovations en vue sont inspirées par le premier type. C'est ainsi que des réflexions sont en cours sur des centres d'affaire au niveau de chaque union en vue de décentraliser les activités de prospection, de négociation et de transactions dans la commercialisation des produits agricoles.
- La gestion concertée au niveau de la famille prônée par la FEPPASI n'est pas encore ancrée dans les exploitations qui ont été visitées. A quelques exceptions près, les chefs d'exploitation n'ont pas associé les autres membres de l'exploitation aux entretiens qui se sont déroulés chez eux.
- L'expérience de conseil à l'exploitation montre que la réflexion doit être approfondie sur le contenu de sa modernisation (représentation de l'exploitation familiale par toutes les composantes de la famille, la vision sur sa modernisation, les enjeux et défis liés à cette modernisation et les priorités des actions fixées pour la réaliser).
- La FEPPASI est plus visible sur les scènes régionales et nationales : elle est relativement active sur la scène de plaidoyer sur les intrants et la recherche de débouchés commerciaux des productions (céréales et soja) de ses membres.
- Cependant la fédération n'as pas le leadership capable de piloter la réflexion sur la vision, sur les enjeux de la modernisation et les stratégies à mettre en œuvre. Les questions d'actualités comme la question foncière, la question du genre, la gestion du partenariat liée à l'autonomie de réflexion, ne sont pas clairement posées et débattues.

Éléments d'orientation

La FEPPASI travaille à faire des exploitations qu'elle représente des entreprises agricoles orientées vers le marché et développant la culture du maïs en alternative au coton. Cette orientation n'exclut pas la diversification du système de production qui comprend en plus du maïs et du sorgho rouge (framida), le niébé, l'arachide et des tubercules. La production du soja introduit par une compagnie privée et très demandé par les aviculteurs du Ghana, semble attirer de nombreuses exploitations.

Les responsables de la FEPPASI ont introduit le conseil de gestion à l'exploitation sans un débat approfondi sur les enjeux et défis des exploitations, le contenu que leurs animateurs donnent à leur modernisation et la formulation précise des changements attendus par les familles.

Ce conseil de gestion à l'exploitation n'a pas été préparé pour que les familles puissent engager un débat démocratique sur les projets de la famille. La FEPPASI doit travailler à faire émerger un leadership à la hauteur de ses ambitions et des évolutions de son environnement. Le système de suivi évaluation qui constitue un outil important de gestion à l'échelle de l'exploitation mais aussi un instrument d'orientation au niveau stratégique pour la fédération doit être mieux configuré et renseigné régulièrement ce qui n'est pas encore le cas. Des analyses périodiques pourront être ainsi mises à la disposition des familles pour leur conseil. Sans que cela ne soit une particularité de la FEPPASI, il est ressorti que le faible taux d'alphabétisation dans les familles limite leurs capacités à s'impliquer dans la mise en place du système de suivi et d'en tirer profit.

La FEPPASI cherche à diversifier son partenariat autant financier que technique. C'est ainsi que 9 partenaires dont le BuCo collaborent avec cette organisation. Mais tous ces partenaires ne sont pas de bailleurs de fonds. Des liens solides sont tissés avec l'Institut National d'Economie et de Recherche Agronomique (INERA) pour les innovations techniques, avec un bureau d'étude chargé de l'assister dans la gestion de ses données de suivi, d'autres intervenants ont aidé à la création d'un site web. Mais la diversification du partenariat exige que l'on développe la capacité des gérer les relations et les intérêts que cela met en jeu. Pour mieux tirer profit des ces relations, la fédération doit assurer son autonomie en matière de vision et de stratégie et mieux négocier les apports avec ces partenaires en fonction de sa propre demande et non de leurs offres.

Au stade où se trouve la FEPPASI, les appuis institutionnels comme c'est le cas avec le BuCo doivent avoir comme principal objectif le renforcement de sa capacité à poser le débat sur ses orientations stratégiques en rapport avec le projet d'avenir de ses membres. Un tel débat devra favoriser l'émergence d'un leadership fort dans une perspective d'équilibre homme-femme-jeune. Les choix actuels qui semblent traduire la vision de la composante la plus éclairée de l'organisation, fournit de la matière pour engager ce débat.

5.1.2. L'approche Intégrée de développement de la maraîchéculture dans la Région Nord du Burkina Faso (AIDEM /Unions Naam)

Lecture du contexte spécifique

La région nord reçoit entre 400 et 500 mm pendant la courte saison (3 mois) des pluies qui deviennent très irrégulières en termes de volume et de répartition.

Elle est dotée d'un important réseau de bas-fonds constituant l'amont du bassin versant de la rivière Nakambé (ex-Volta Blanche) dont l'écoulement est temporaire et son lit mineur occupé par un chapelet de mares. C'est aux abords de ses nombreux affluents (bas-fonds) que l'agriculture pluviale a migré, puis plus tard le maraîchage s'y est implanté. Aujourd'hui objets d'aménagements d'envergure (barrages hydro-agricoles et retenues d'eau de dimensions plus modestes), les bas-fonds sont très convoités et des villages se coalisent pour les mettre en valeur. On note un intérêt croissant des pouvoirs publics qui réalisent la construction de nombreux réservoirs d'eau sur les sites qui s'y prêtent. Pour la plupart d'entre eux, les modalités de gestion (accès aux terres aménagées, cahier des charges des usagers, entretien des ouvrages, etc.) ne sont pas fixées au préalable. Ceux qui n'ont pas la possibilité d'accéder aux terres de bas-fonds ou d'y investir cherchent des terres à mi-versant avec l'espoir de trouver une nappe phréatique peu profonde (15 à 20m) et réalisent des puits par lesquels l'exhaure se fait manuellement ou par des motopompes. En général les débits de renouvellement du volume d'eau dans ces puits en période d'étiage (avril et mai) deviennent très faibles, rendant le cycle de production pré-hivernal très risqué.

C'est une zone ancienne d'exode rural et de forte migration vers la Côte d'Ivoire notamment suite à la dégradation des terres agricoles (appauvrissement, ruissellement et érosion) et aux sécheresses récurrentes. L'agriculture céréalière est devenue aléatoire : une récolte sur trois est acceptable même si elle est exceptionnellement excédentaire. La plupart des familles pratique du Zai⁴ pour exploiter les terres marginales ce qui témoigne de la valeur des terres agricoles dans la zone.

Economie et situation socioprofessionnelle

Face aux incertitudes des productions pluviales, les familles paysannes ont diversifié leurs activités de production en adoptant l'élevage de petits ruminants et de volailles et le maraîchage sur les portions de terroir (bas-fonds) qui offrent des facilités de maîtrise de l'eau pour l'arrosage ou l'irrigation. Les pâturages sont réduits à leur partie congrue au point que de nombreux agropasteurs se sont sédentarisés et les troupeaux les plus importants transhument vers le nord ou migrent vers les régions plus au sud.

Avec l'appui de la Coopération suisse, la FUGN a développé depuis les années 80 un programme de vulgarisation de techniques de production plus performantes (embouche, production maraîchère avec l'oignon et la pomme de terre, conservation et commercialisation des produits, etc.). Concomitamment, la maraîchéculture périurbaine se développait autour des retenues d'eau de Ouahigouya et Yako. Avec les incertitudes des récoltes des cultures pluviales, la pratique du maraîchage s'est généralisée et face aux nouveaux enjeux de cette évolution (investissements productifs et structuration du marché), de nombreux producteurs se sont regroupés dans des organisations (FNGN) ou les ont créées (ASPEMI et d'autres d'envergure plus modeste). Cette dynamique a été soutenue avec l'appui du SAME⁵ qui a aidé à concrétiser l'initiative d'instauration de journées promotionnelles du maraîcher.

⁴ Technique de récupération des terres par le creusement de trous (20 à 25 cm de diamètre et autant de profondeur) à intervalle moyenne de 0,80 à 1 m, rempli avec un terreau préparé avec du fumier ou du compost et parfois protégé à l'aval par un bourrelé de terre en forme de demi-lune servant à améliorer la rétention et l'infiltration des eaux pluviales pour le développement des cultures.

⁵ Service d'Appui à la Micro-Entreprise financé par la Coopération suisse

Historique du maraîchage dans le Yatenga

De la fin des années 50 à la celle des années 60, les populations du Yatenga vivaient de cultures vivrières (mil, sorgho, maïs) et avec la région de Kaya il constituait le premier bassin de production cotonnière du Burkina (ex-Haute Volta). Le maraîchage est apparu pendant la période coloniale avec l'implantation d'une ferme équipée d'un château d'eau à quelques km de Ouahigouya (sur l'axe Ouahigouya – Thiou) et dont le promoteur (probablement français) produisait (oignon, pomme de terre et d'autres légumes exotiques) pour satisfaire les agents de l'administration, l'internat scolaire et l'orphelinat.

Cette première exploitation employait la main d'œuvre salariée et carcérale et a commencé par l'arboriculture fruitière (melon, papaye, mangue, agrumes), avant de s'étendre à la production de légumes. La pomme de terre a été ainsi introduite et vulgarisée.

Conditions cadres

Ouahigouya, chef lieu de la province du Yatenga et de la région du Nord, est le nœud d'un système routier désenclavant la région vers Ouagadougou par Gourcy et Yako (route bitumée), Kongoussi par Séguénèga, Koudougou par Yako, Tougan et Dédougou, Koro et Mopti au Mali par Thiou, Dibo par Titao. De nombreuses pistes secondaires prolongent ces routes pour joindre des localités jadis isolées (ex. Koumbri et Kalsaka) et contribuent aux échanges locaux et inter régionaux.

Le marché de Ouahigouya est le plus important de la région et son aménagement avec l'appui de la DDC lui a donné une dimension sous-régionale. Le commerce s'étant imposé comme l'une des principales activités de la région, il a stimulé l'émergence de nombreux marchés secondaires très animés (Koumbri, Thiou, Bahn, Séguénèga, Kalsaka). L'orpaillage dans la région du Nord apporte une animation supplémentaire à ces marchés. Outre le fait que ces marchés ravitaillent la région en produit céréaliers, ils servent également de lieu de collecte de produits de l'élevage et du maraîchage en destination de Ouagadougou, du Togo et du Ghana. Avec un autre appui de la DDC, la commune s'est dotée d'un abattoir frigorifique moderne faiblement valorisé.

La région a un fort potentiel de bas-fonds aménageables (plus de 7000 ha dont 2046 ha sont aménagés et 18 sites en maîtrise d'eau Totale (soit 296 ha fonctionnel sur près de 1100 ha).

La province abrite les Directions Régionales de l'Agriculture et de l'Hydraulique, de l'Environnement et du Cadre de Vie et des Ressources Animales, de la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Cependant les besoins d'appui conseil des producteurs et éleveurs et de leurs organisations ne sont pas couverts. La mise en place d'une plate-forme régionale de commercialisation de produits maraîchers par l'Etat en 2009 est une opportunité de stimuler d'avantage le maraîchage dans la région, même si les modalités de sa gestion restent à être définies.

La présence jusqu'en 2012 de l'antenne Nord du PAFASP (Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorale) financé par la FIDA pour améliorer la compétitivité des dites filières dans la Région du Nord est une opportunité pour la structuration de la filière oignon entre autres.

Présentation du partenaire et la nature des appuis de la DDC

Les Unions Naam (Somiaga, Koumbri et Yako) sont nées suite à la création des groupements Naam en 1967 qui ont renforcé leur cohésion et leur prise d'initiative après la grande sécheresse des années 73 à 75. Ces groupements résultent du sursaut des jeunes qui se sont mobilisés contre tout ce qui était perçu comme une fatalité (disette et famine, fuite des terroirs et émigration vers la Côte d'Ivoire, etc.). Leurs initiatives ont été soutenues par l'Association 6S (Savoir se Servir de la Savane et du Sahel en Saison Sèche) financée par la DDC dans les années 80 et qui a été l'embryon des organisations paysannes dans les pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Sénégal, Mali et Niger).

Après la crise au sein des 6S à la fin des années 80, les groupements Naam se sont structurés en unions avec la création des unions de Séguénèga et d'autres localités du Nord, puis en fédération des Unions des groupements Naam et se sont investis dans l'agro-écologie (défense et restauration des

terres avec la promotion du zaï et des diguettes antiérosives, la diversification des productions agricoles, la maîtrise de l'eau dans les bas-fonds et maraîchage) et la sécurité alimentaire (Banque de céréales). La fédération ayant perçue très tôt que le maraîchage offrait une alternative intéressante pour la sécurité alimentaire des familles de ses membres (surtout les plus démunis), a soutenu les initiatives de diversification en la matière (pomme de terre et légumes) et dans l'élevage avec l'embouche de petits ruminants. Grâce à leur pertinence, ces choix ont contribué à :

- mobiliser davantage les groupements au sein des unions (groupements de femmes maraîchères comme à Séguénéga) ;
- affirmer un leadership sur l'élevage (gros et petits ruminants) ;
- animer les marchés locaux et structurer le tissu économique local.

Aujourd'hui, les leaders des Unions sont impliqués dans les organes des communes rurales et les unions des groupements Naam qui sont des alliés des pouvoirs coutumiers. Ils sont incontournables pour les choix en matière de développement rural.

L'appui récent du BuCo à l'introduction du système de goutte à goutte est à placer dans cette histoire et dans cette logique où la DDC a été un acteur déterminant dans des processus structurant des dynamiques économiques et sociales.

C'est avec ce regard que sera effectué cet exercice de bilan des appuis à l'exploitation familiale qui concerne les unions de Koumbri et de Séguénéga et spécifiquement quelques membres de l'ASPMY (Association des Producteurs Maraîchers du Yatenga) à Ouahigouya.

Objectifs et résultats

Le programme a décliné comme suit son objectif général :

« renforcer l'empowerment, l'expertise et l'efficacité des producteurs maraîchers dans la production, la conservation et la commercialisation ; la finalité étant l'émergence d'un nouveau type de producteur/entrepreneur dans le domaine de la maraîchéculture au moyen de l'irrigation goutte à goutte ».

Il s'articule en deux phases aux quelles sont assignés des objectifs complémentaires.

Phase 1 ou de test (2005 – 2007)

Objectifs spécifiques

- *Tester l'efficacité socio-économique du système d'irrigation goutte à goutte dans la production maraîchère.*
- *Collecter des informations agronomiques, commerciales et sociales relatives à l'utilisation du système d'irrigation goutte à goutte par des producteurs/productrices maraîchers.*
- *Disposer d'informations pour une extension éventuelle de l'expérience*

Phase 2 (2007 – 2010) de consolidation des acquis et d'extension du programme avec un nouvel opérateur (GEDES dans 4 régions du Burkina (Plateau Central, Centre Nord, Centre Sud et Centre Ouest)

Objectifs spécifiques

Le programme de développement intégré de la production maraîchère se concentrera sur les objectifs spécifiques suivants :

- 1) soutenir la diffusion des systèmes d'irrigation entreprise lors de la phase pilote ;*
- 2) Renforcer la capacité de production, de conservation et de commercialisation des producteurs maraîchers*
- 3) Développer de façon participative des outils visant à maintenir (durablement) ce niveau de performance*

Effets globaux attendus :

La mise en œuvre du programme AIDEM devra conduire à la production des effets suivants :

- L'amélioration des pratiques culturales et de gestion de l'eau
- L'amélioration de la quantité et de la qualité des produits
- L'accroissement des revenus
- L'accroissement des capacités d'entreprendre des acteurs locaux
- L'amélioration des connaissances technico-commerciales des acteurs ruraux

Réalisations et résultats atteints**Réalisations et résultats de la Phase 1**

Le Programme a démarré sous forme d'une phase pilote par une collaboration entre deux structures de recherche (l'INERA Burkina et le CSR d'Abidjan) et un cabinet privé (OCS) chargée de la mise en œuvre et de la gestion opérationnelle du projet (suivi de l'exécution et conseil technique aux producteurs). Les promoteurs du programme ont eu conscience dès le départ des limites de l'introduction de la technologie goutte à goutte : « *Le système d'irrigation goutte-à-goutte à basse pression permet d'accroître les rendements et les revenus, mais son exploitation et son adoption restent tributaires de facteurs socio-économiques, aussi bien de nature intrinsèque (coûts fixes liés aux équipements agricole, la motopompe, le puits et les coûts des charges journalières ou récurrentes, niveau de technicité) que extrinsèque (aspects organisationnels, le marché, les aspects foncier, etc.). En effet, dans la dynamique du changement technico-social ou socio-technique, une technologie n'est pas adoptée pour ce qu'elle apporte seulement, mais également pour sa capacité d'adaptation aux conditions socio-économiques réelles de ces utilisateurs.* »

Les principales activités réalisées avec les producteurs participants au programme :

- la mise à disposition du système goutte-à-goutte, des itinéraires techniques consolidés et de conseils;
- l'analyse de la structure du marché, le suivi de l'évolution des prix pour l'information des producteurs et l'évaluation de la rentabilité financière du système ;
- le renforcement des capacités en ressources humaines et expertises locales en matière d'approche interdisciplinaire.

19 producteurs répartis dans les communes de Ouahigouya, Tikaré et Koumbri, ont exploité chacun entre 500 et 1000 m² pour produire de l'oignon, de la pomme de terre et/ou du chou.

Les entretiens et enquêtes menés auprès des acteurs du programme expérimental, donnent les résultats suivants:

- Une quinzaine de producteurs, 16 systèmes d'irrigation goutte à goutte de 500 m² sont installés et fonctionnels à Ouahigouya, 10 à Koumbri et 4 à Tikaré soit environ 15.000 m² (1,5 ha) ;
- une plus grande implication des femmes dans la pratique du maraîchage (164 femmes pour 181 hommes) ;
- une augmentation de la production d'oignon (principalement), de pomme de terre et de chou, due à des rendements plus élevés (de 30%) et au passage du nombre de cycles de production de 1 à 2 (1 cycle précoce de fin août à fin novembre + 1 cycle intermédiaire de décembre à février-mars) ;
- une utilisation de l'eau plus efficace comparée à l'arrosage ou à la raie ;
- une économie de temps permettant aux producteurs de diversifier leurs activités et leurs revenus (gestion de boutiques, ouverture et gestion de kiosques) ;
- une meilleure planification de la production en fonction du marché (demande et prix) ;
- une meilleure intégration des producteurs dans les circuits de commercialisation.

Réalisations et résultats de la Phase 2 (2007 – 2010)

Cette phase est celle de la consolidation, de l'extension du système. Dans chacun des trois sites visités (Koumbri, Ouahigouya et Séguénéga), il y a au moins un puits, une motopompe et un KIT pour 1000m².

A Koumbri et villages environnants 6 périmètres ont été clôturés et dotés de puits (entre 14 et 16 m de profondeur), de motopompes de châteaux d'eau (4,5-5m³ de volume) et des KIT de goutte à goutte (2 KIT par château d'eau). Parmi ces périmètres 4 sont nouvellement installés grâce à la collaboration entre l'union, la BETEC et le PAFASP (programme de la Banque Mondiale).

Analyse des résultats : la perception des bénéficiaires

Les activités de maraîchages ont permis aux exploitants d'assurer la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des familles, de faire des investissements en équipement (motopompes, magasins de stockages des produits, petits matériels), dans l'élevage des petits et gros ruminants et d'animaux de trait qui ont permis de répondre aux besoins de fumier. Les revenus du maraîchage sont également investis en moyens de locomotion et dans l'amélioration de l'habitat. Ils ont permis aux exploitants d'assurer les charges d'éducation des enfants et les soins de la famille.

« Quand tu rentres dans la concession d'un exploitant maraîcher, tu trouves un magasin de stockage, un stock alimentaire, un équipement agricole, une fosse compostière à côté d'un élevage de petits ruminants et/ou des quelques têtes de bovins. Tu vois que l'habitat est amélioré. En plus de tout cela, l'exploitant maraîcher paie les charges scolaires de ses enfants et les soins de santé de sa famille. Il y a des moyens de transport dans sa concession (vélos, motos)».

Propos d'un producteur de Koumbri.

Le maraîchage devient central dans le système de production augmentant le taux d'occupation du sol (TOS), améliorant la fertilité par l'apport de fumier et d'engrais avec des arrières effets sur les cultures venant après le maraîchage. Il a contribué à la réduction de l'émigration des jeunes, au renforcement de l'association agriculture élevage. L'introduction de la technique de goutte à goutte contribue à moderniser les exploitations en renforçant leur dotation en matériel agricole et cheptel vif et en leur permettant d'intensifier et de diversifier leurs systèmes de production.

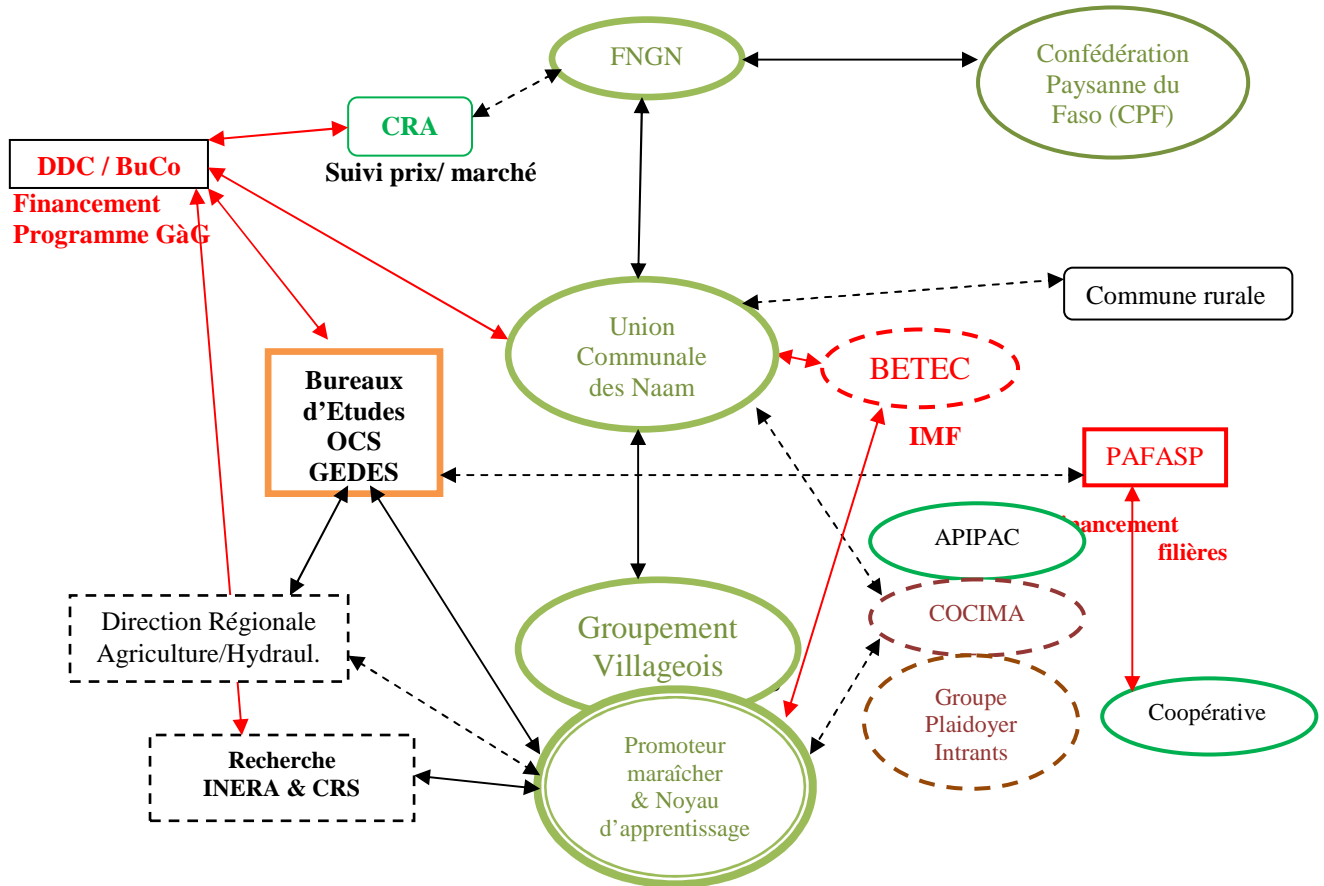
Maintenant que l'expérience est dans une dynamique ascendante, les promoteurs initiaux envisagent dans leur grande majorité à étendre le système sur des superficies plus importantes pour accroître la production et la rentabilité du système. C'est à ce stade qu'intervient la notion d'économie d'échelle dans les investissements et ils se trouvent confrontés à la disponibilité d'équipements adaptés et peu coûteux et à l'incertitude des appuis conseils. Si les exploitations doivent rembourser d'éventuelles traites de crédit et dégager une épargne en vue d'investir, leur dimensionnement optimal doit faire l'objet d'une réflexion pour consolider le processus d'expérimentation.

Analyse des partenariats

L'appui du BuCo a permis de mobiliser diverses institutions publiques et privées autour de l'innovation que constitue la technique de goutte à goutte. Le système de partenariat qui s'est ainsi créé est représenté ci-dessous (figure 2). Le schéma montre que le BuCo a interagi dans ce système avec les principaux acteurs : i) les bureaux d'étude (OCS et GEDES) qui ont eu le mandat d'appui conseil aux producteurs promoteurs et aux noyaux d'apprentissage, ii) les institutions de recherche (INERA et CRS), iii) les unions communales Naam et la Chambre d'Agriculture (CRA). En revanche les interactions entre ces acteurs institutionnels n'ont pas été fortes si non inexistantes. L'état de leurs relations n'a pas favorisé la mobilisation et la synergie attendues des services concernés. Or l'objectif stratégique du BuCo n'est pas seulement de contribuer à l'adoption de la technologie en question mais

d'activer des relations durables entre les acteurs clef et de renforcer leurs capacités à promouvoir le développement durable de la région.

Figure 2. Représentation schématique des partenariats effectifs et potentiels dans le cadre du Programme goutte à goutte



Légende : les flèches rouges représentent les relations fortes, les flèches pleines des relations établies mais dont le contenu n'est pas précis et les flèches en pointillé des relations faibles ou à établir.

L'OCS n'a pas pu jouer pleinement ce rôle de mise en relation des acteurs en aidant les producteurs et leurs organisations à maîtriser un tel processus. Cet état de fait a maintenu les promoteurs et leurs organisations dans une logique de projet classique où ils se considèrent comme de simples bénéficiaires d'une aide à « consommer ». La mission a constaté que de nombreuses organisations de producteurs maraîchers ne sont pas suffisamment impliquées dans les activités de l'APIPAC et du groupe de plaidoyer sur l'accès des producteurs aux intrants agricoles de qualité et selon leurs demandes, laissant entrevoir un relatif cloisonnement entre des programmes appuyés par la Coopération suisse.

Eléments d'orientation

Les témoignages des chefs d'exploitation et des membres de leurs familles confirment que la technique d'irrigation par goutte à goutte a largement contribué à augmenter les rendements et les productions d'oignon, de pomme de terre et de chou. Les revenus générés ont permis de solder le déficit vivrier de la famille. Attirés par ces résultats, de nouveaux promoteurs se sont organisés pour s'équiper à travers le PAFASP⁶ et les BTEC (appellation locale des IMF initié par les Naam). Les producteurs ont conscience que la production doit être diversifiée en adoptant des spéculations à

⁶ Programme d'appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales soutenant la filière oignon.

valeur ajoutée élevée (par ex. gombo, piment), en développant des moyens de la conservation (greniers) et/ou de transformation (séchage). La contractualisation avec les commerçants permettra de sécuriser l'écoulement de la production et d'être plus rigoureux sur les délais de livraison et la qualité des produits. De telles perspectives feront évoluer les exploitations familiales vers la modernisation de leurs équipements, l'intensification de leurs systèmes de production et la maîtrise des marchés. Ceux qui ont « suffisamment » de terres favorables au maraîchage prévoient que cette activité sera la principale source de revenus de leurs exploitations familiales en association avec l'élevage.

« Le KIT de 500 m² c'était pour apprendre, maintenant mon objectif est d'arriver à 2 hectares en goutte à goutte qui me permettront de faire trois cycles dans l'année ce qui équivaut à six hectares. Pour cela, il faut non seulement un kit pour la haute pression mais aussi un château d'eau bien alimenté par un forage qui peut fournir 5 à 10 m³/heure... Un producteur qui aura accès à l'eau et qui est bien équipé de goutte à goutte sécurisera son exploitation. C'est le passage décisif de l'apprentissage au professionnalisme, du champ école à l'entreprise maraîchère. Si ces conditions sont remplies, la zone aura encore un avenir agricole, une alternative à la situation d'agriculture pluviale de plus en plus fragile. Aujourd'hui, le Ghana, le Togo, le Mali viennent acheter les produits maraîchers. Avec ou sans partenaires, nous devons nous battre et aller de l'avant».

El Hadj Lassané Sawadogo exploitant maraîcher, membre de l'Association Professionnelle des maraîchers du Yatenga (ASPEMI).

La perception du type de structure de production vers laquelle doit tendre l'exploitation familiale actuelle varie ainsi en fonction des compétences, de l'expérience acquise et du projet plus ou moins bien conçu par l'exploitant. Il n'est donc pas réaliste de proposer une vision uniforme du devenir des exploitations s'adonnant au maraîchage et voulant adopter la technique du goutte à goutte.

Les outils de suivi et de conseil devront être complétés pour mieux suivre l'ensemble des activités de l'exploitation et pouvoir apprécier objectivement la place du maraîchage dans l'évolution de l'économie familiale.

L'appui du BuCo restera déterminant dans les prochaines années pour accompagner les transformations que le maraîchage, avec l'application de la technique de goutte à goutte, peut induire. Au delà de sa contribution financière un des avantages comparatifs de la DDC est sa capacité d'interpellation des partenaires grâce à une démarche de proximité. L'appui technique doit être une opportunité pour amener les bénéficiaires à développer un système de relations internes et avec leur environnement qui leur permettra d'asseoir à terme leur autonomie. Il sera important de négocier un véritable accompagnement en Recherche-Développement pour prendre en compte et anticiper des questions essentielles pour l'avenir du maraîchage dans la zone.

Dans cette perspective, le montage de la suite du programme devra replacer les acteurs dans leurs rôles, ce qui modifiera les articulations institutionnelles des parties prenantes. Les schémas ci-dessus illustrent les évolutions proposées (figure 3). Les organisations socioprofessionnelles de producteurs (CRA ?) deviennent plus responsables dans la mise en relations des unions avec l'environnement institutionnel et le marché. Les deux bureaux d'appui-conseil figurent dans le pool de services tout en restant au service des organisations aux quelles ils fournissent des conseils et les assistent à dans leurs rapports avec les autres prestataires.

Figure 3 a. Situation actuelle du montage et du fonctionnement institutionnels

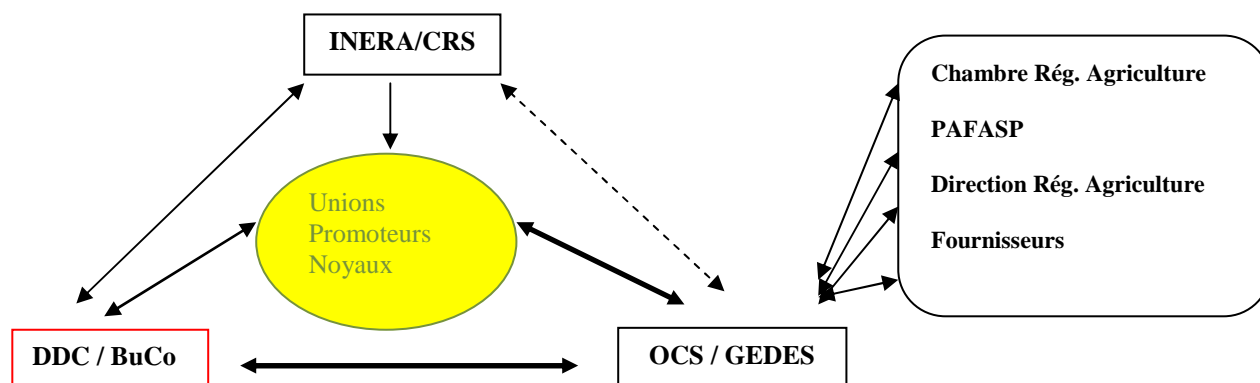
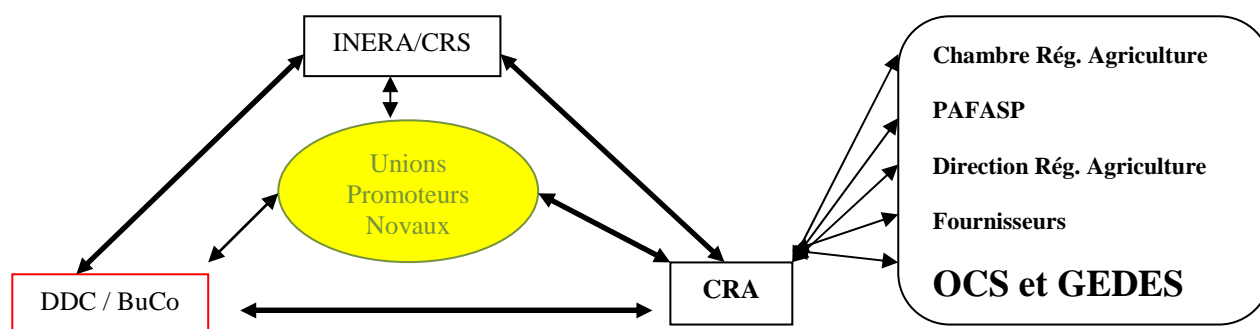


Figure 3 b. Proposition d'évolution du montage et du fonctionnement institutionnels



Le positionnement proposé pour la Chambre Régionale d'Agriculture, (CRA) peut être transféré aux Unions de groupements. Quelle que soit l'organisation devant jouer ce rôle, elle aura besoin d'être soutenue. Cet accompagnement pourra constituer un des mandats des cabinets privés choisis (OCS/GEDES).

Le Projet de Renforcement des Capacités d'Accès aux Intrants Agricoles (PRECAIA)

L'absence d'une offre d'intrants pour les spéculations hors coton (céréales en particulier) a amené les producteurs à « tricher » sur les intrants coton, pour maintenir leurs activités de production de maïs et de maraîchage.

Dans ce contexte, de nombreuses organisations de producteurs ont entamé une réflexion sur la recherche d'alternatives. Parmi elles, l'Association des Professionnels de l'Irrigation Privée et Activités Connexes (APIPAC), suite à une analyse des contraintes des systèmes alternatifs d'approvisionnement en intrants pour le maraîchage, a initié (en 2002) un programme de renforcement des capacités de ses membres. En 2005, cette initiative a bénéficié de l'appui de la Coopération suisse au Burkina sous la forme du PRECAIA, jusqu'en 2007. La 1ère phase d'appui a permis une meilleure connaissance du problème des intrants, de la structuration embryonnaire des distributeurs (création d'une coopérative de distributeurs). Au cours de cette phase, le dialogue entre organisations de producteurs et distributeurs d'intrants a débuté. Au vu de ces acquis encore fragiles et du fait d'insatisfactions liées aux interventions sélectives de l'Etat (subventions et pratiques provoquant des distorsions de marché et exposant le producteur à des prises de risques importants) et d'insuffisances pour constituer une offre significative, le soutien de la DDC s'est poursuivi dans une deuxième phase de 2008 à 2010.

Présentation des partenaires

L'APIPAC est l'organisation qui a porté le projet, mais au profit de distributeurs d'intrants à travers la Coopérative de Commercialisation des Intrants et de Matériels Agricoles (COCIMA), d'organisations de producteurs (CPF, FEPPASI, CIRB, etc.) et de consommateurs.

L'APIPAC est une organisation interprofessionnelle mixte autour de l'irrigation privée avec en 2007, 888 membres (personnes physiques et morales touchant 47.561 personnes) dont 50.3% de femmes et 49,7% d'hommes. Elle est composée de producteurs agricoles (82,12%), de promoteurs de la conservation et de la transformation (15,38%), de commerçants et exportateurs (1,86%) de transporteurs (0,44%) d'artisans (0,17%), et de fournisseurs d'intrants (0,03%). Ses membres sont présents dans 36 provinces sur les 45 du pays.

Outre le fait qu'elle a pour mission de renforcer techniquement et institutionnellement ses membres par des services directs, elle ambitionne influencer les politiques et programmes en leur faveur.

Elle s'est rapprochée de la Confédération Paysanne du Faso (CPF, plateforme nationale des OP), d'organisations faîtières nationales (l'Union Nationale des Producteurs de Riz, la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina, les organisations des filières mangue et banane, etc.), d'organisations de consommateurs (Ligue des consommateurs du Burkina) pour créer un groupe de plaidoyer sur les intrants agricoles. Pour alimenter ses réflexions, ce groupe bénéficie de conseils de structures publiques telles la Secrétariat Permanent de Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles (SP/CPSA), la Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC), le Laboratoire Nationale de Santé Publique (LNSP), le BUNASOL, l'INERA et certaines ONG comme IFDC. La figure n°4 donne une image des relations de l'APIPAC avec ces organisations dans le cadre de ce programme d'appui.

Objectifs du programme et résultats atteints

Le tableau ci-dessous confronte les réalisations aux objectifs qui étaient visés. Des avancées sur le plan de la structuration et de l'organisation des professionnels de la distribution des engrais et des utilisateurs sont enregistrées. Ces avancées s'inscrivent dans une perspective d'amélioration de l'accès des exploitations familiales et de tous les consommateurs d'engrais à ces intrants qui font l'objet d'une forte demande. Les attentes relatives à l'amélioration de la réglementation dans ce domaine restent sans réponse. La fin des pratiques anciennes en matière de fiscalité sur les intrants n'est pas assurée.

Bilan des réalisations du programme

Phase	Objectifs	Résultats attendus	Résultats atteints
1 Janvier 2005 à Février 2007 (2 ans)	Renforcer les capacités des distributeurs d'intrants	<ul style="list-style-type: none"> - Les distributeurs d'intrants et des agents technico-commerciaux sont repérés dans les régions du Burkina - Une organisation de la commercialisation d'intrants et matériels agricoles est mise en place - Une dynamique sociale et économique autour de la question des intrants pour les différents acteurs est lancée 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des distributeurs d'intrants et des agents technico-commerciaux ; - COCIMA, la coopérative de commercialisation d'intrants et matériels agricoles est créée et fonctionne ; - Un espace de dialogue entre producteurs et distributeurs d'intrants est créé.
	Mettre en place un mécanisme de distribution de proximité d'intrants spécifiques (Exemple maraîchers)	<ul style="list-style-type: none"> - Une formule d'approvisionnements groupés en engrais des membres de COCIMA est testée et fonctionne 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas abouti, mais : - Intrants et matériels agricoles appropriés identifiés, retenus pour les producteurs et techniques et conditions d'utilisation connus, - Services et offres individuelles aux producteurs améliorés - Plans d'affaires de COCIMA et de ses membres pour l'approvisionnement et la communication existent (signe de crédibilité et de durabilité)
2 2008 à 2010	Créer un environnement favorable à la distribution des intrants et de l'accès des producteurs agricoles sans distinction de filières aux intrants agricoles de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités d'analyse et de proposition des acteurs et leur participation à la définition d'une stratégie de distribution pérenne des intrants agricoles se renforcent - Les fonctions régaliennes de l'Etat en matière de contrôle de la qualité des intrants sont assurées - Les décideurs sont sensibilisés sur les dysfonctionnements causés par les interventions inopportunes de l'Etat dans le secteur des intrants - Un cadre opérationnel de dialogue pour le renforcement du partenariat public/privé est mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérative devient un cadre de formation, d'échanges et de défense de la profession
	Renforcer la base sociale et des capacités des acteurs membres de COCIMA/APIPAC	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement de la capacité organisationnelle et de la base sociale de COCIMA est assuré - Les capacités techniques et managériales des distributeurs d'intrants membres de COCIMA et des producteurs bénéficiaires des services sont améliorées - Les distributeurs d'intrants sont motivés et investissent dans l'amélioration de la présentation des produits dans les boutiques, les conditions de stockage des intrants et la distribution de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - De 22 membres (en 2008) à 140 (en 2010) dans 13 régions du pays, sur 469 distributeurs identifiés - augmentation des volumes vendus, mais très faibles en rapport avec les demandes. - Respect des normes de qualité et ouverture sur la production de produits de traitement biologique

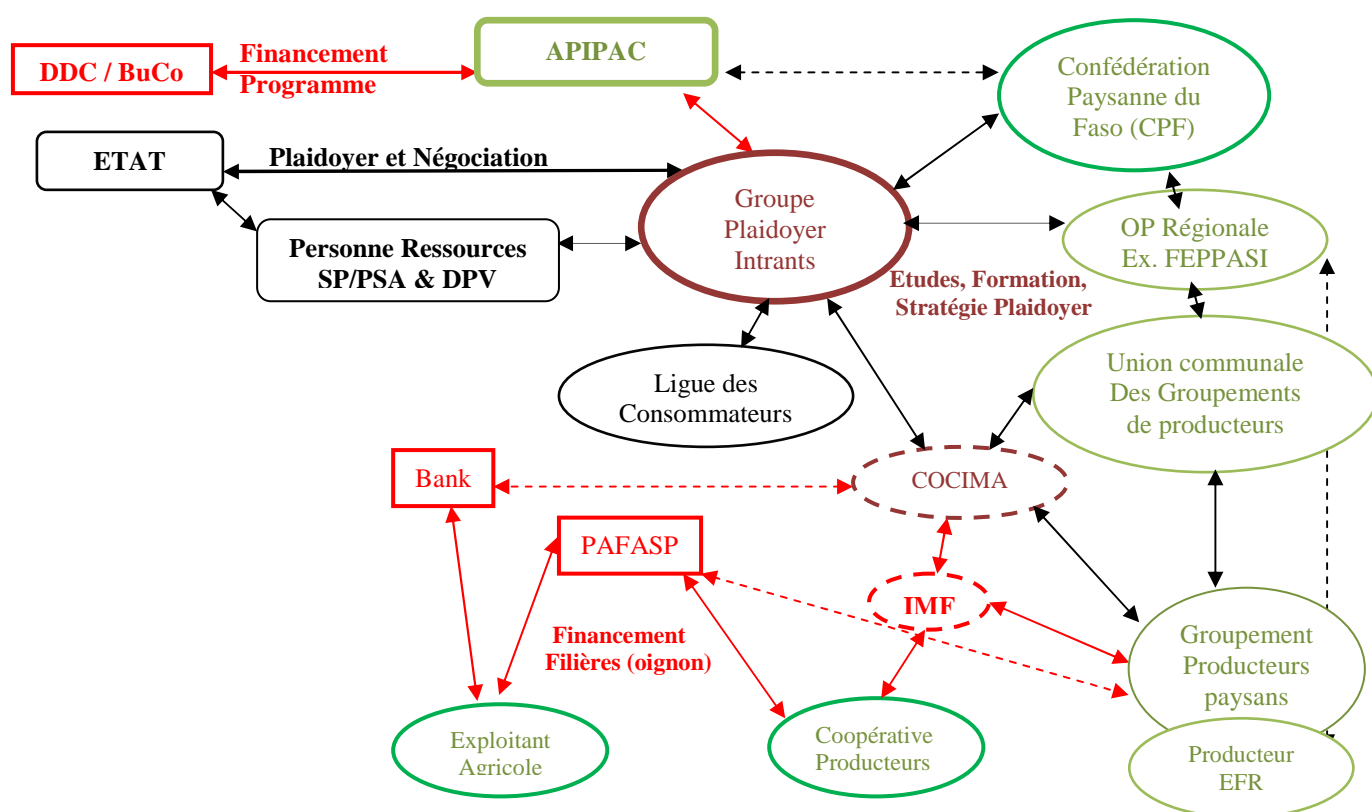
Analyse des éléments d'orientation du programme

Le tableau ci-dessous passe en revue les éléments de faiblesse et de force pour la démarche du programme destinée à promouvoir l'accès aux intrants conformément à la demande des utilisateurs essentiellement constitués d'exploitations familiales rurales. A partir des faiblesses et des opportunités identifiées, des axes d'orientation de l'appui sont suggérés. Il s'agit d'une part, d'aider les producteurs à mieux structurer leur demande et à faire porter à leurs organisations le plaidoyer sur l'accès aux intrants et d'autre part de soutenir la constitution d'une véritable organisation interprofessionnelle capable d'harmoniser les positions de ses membres autour des intérêts des différentes professions. L'interprofessionnelle devra être en mesure de faire des propositions aux décideurs politiques pour la création d'un environnement favorable.

Tableau résumant les faiblesses, les forces du programme et les axes d'orientation

Limites et contraintes	Enjeux et axes d'appui	Risques et Menaces	Atouts et opportunités
Les conditions ne sont pas favorables à la consolidation des distributeurs d'intrants privés (subventions massives de l'Etat au coton)	L'amélioration des performances de l'agriculture La structuration du secteur des intrants agricoles	- Avec la persistance de la crise cotonnière, détournement et endettement des producteurs - Pénurie généralisée d'intrants - affaiblissement des filières céréalières	- Forte demande en intrants pour les cultures céréalières, maraîchères et pour les élevages - Existence d'un réseau de distributeurs
Le Programme a été conçu selon l'angle de l'offre : la faiblesse de la compréhension de la demande n'a pas permis de consolider l'argumentation du plaidoyer	La connaissance des enjeux de la modernisation des exploitations familiales qui constituent le pôle de la demande pour mieux orienter l'offre des intrants	blocage de la dynamique de coalition ou d'alliance	Existence d'organisations (de maraîchers, de céréales pluviales et d'agropasteurs) prêtes à prendre en charge l'approvisionnement en intrants de leurs membres, en vue d'améliorer la productivité de leurs activités de production
Peu d'engagement des distributeurs d'intrants dans les contributions pour rendre efficace un plaidoyer qui fera prospérer leurs entreprises	La représentativité et la légitimité des distributeurs dans le plaidoyer sur l'accès aux intrants agricoles	- Affaiblissement de la COCIMA - Inefficacité du plaidoyer	- Existence d'un embryon de réseau d'organisations à travers les 13 régions du Burkina.
L'APIPAC occupe une position ambivalente qui met en doute sa légitimité dans le plaidoyer.		Faible maîtrise de l'argumentation du plaidoyer Isolement des producteurs sur la question	Des organisations faïtières de producteurs existent pour assumer le leadership du plaidoyer pour l'accès aux intrants agricoles au niveau national

Figure N°4. L'environnement institutionnel du groupe de plaidoyer sur les intrants (APIPAC)



Sur cette figure les flèches rouges reproduisent les relations bien établies avec des contenus précis; les flèches noires représentent des relations existantes mais sans contenus précis ; les pointillés c'est des relations inexistantes ou faibles.

5.1.3. Le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA) dans la région de l'Est

Lecture du contexte spécifique

La région de l'Est couvre une superficie de 46 807 km², soit 17 % du territoire national et abrite plus de 1 200 000 habitants avec une densité d'environ 26 habitants au km². Elle s'étend entre les isohyètes 500 et 1000 mm. Cette population à 90% rural vit d'activités agricoles (céréaliculture dominée par le mil et le sorgho et culture de rentes tels le coton et l'arachide) et d'élevage avec 900 000 têtes de bovins, 800 000 ovins et 1 000 000 caprins.

L'accroissement démographique et les défrichements dus à l'extension du coton ont accentué les pressions sur les réserves foncières dont sont exclues les terres des aires protégées. Les communautés d'agro-éleveurs et d'agropasteurs vivent en bonne intelligence. La pratique de l'élevage transhumant est de plus en plus contraignante, forçant les éleveurs à se rapprocher des aires protégées ou à se confiner dans des espaces de pâturages appauvris. La région est dotée de très grands marchés (Fada, Matiacoali et Namounou) et exporte du bétail vers le Bénin, le Nigeria, le Togo et le Ghana.

La Coopération Suisse a commencé à intervenir dans la région Est dans les années 80 à travers l'appui à la foresterie villageoise (Inter Coopération), puis l'appui à l'artisanat local (AE Echanges). S'en sont suivis au milieu des années 90 l'Appui au Développement Local à l'Est (ADELE) et le Programme pistes rurales au début des années 2000 avec Helvétas.

Le RECOPA a initié et obtenu l'aménagement de 2 grands zones pastorales (Tapoa Bodo 95 000 ha et Kabonga 45.000 ha)⁷ et de nombreuses zones de pâturage inter villageoises⁸ qui réduisent les difficultés rencontrées par les transhumants. Les services techniques (directions régionales et provinciales) assurant le contrôle, la réglementation et l'appui conseil aux producteurs en matière d'agriculture et l'élevage et de gestion des ressources forestières, ont des moyens limités (faible couverture face à la multiplicité des acteurs, leur dispersion et la mobilité des agropasteurs). Les organisations paysannes de la région de l'Est éprouvent des difficultés à élaborer des dossiers de projets pour obtenir le financement du PAFASP.

La construction du marché de bétail de Fada et l'émergence de ceux de Matiacoali ont largement structuré les activités commerciales de la région.

Présentation du partenaire et de la nature des appuis de la DDC

Créé en 2000 et reconnu en 2002, le RECOPA est une structure originale regroupant des « *personnes morales (organisations) œuvrant pour le développement de l'élevage* ». Son but est de « *promouvoir le pastoralisme et améliorer les conditions de vie des pasteurs au Burkina et leur gestion dans les pays du Sahel* ». Ce réseau qui a l'ambition de couvrir tout le territoire national est plus actif dans les régions du Sahel et de l'Est du Burkina Faso.

Dans la région Est, il est implanté dans de nombreux villages à travers des comités d'écoute et des comités de gestion et au niveau des communes (anciens départements administratifs) à travers des comités de négociation, mécanismes auxquels participent des représentants d'éleveurs transhumants, des agro-éleveurs autochtones et des responsables coutumiers chargés de gestion foncière traditionnelle.

Le réseau a œuvré pour la reconnaissance de la spécificité des agropasteurs auprès de l'administration et des services techniques (Agriculture et Eaux et Forêts), pour l'accès des éleveurs transhumants aux ressources pastorales en hivernage et pendant la soudure (pâturages, zones agropastorales, équipements hydrauliques, etc.), l'accès des éleveurs (transhumants et sédentaires) au progrès par l'équipement en unités de transformation de produits laitiers pour s'adapter aux marchés actuels. La finalité de ces actions vise essentiellement à contribuer à un partage consensuel des ressources naturelles et à la paix sociale.

Le RECOPA s'est investi dans le plaidoyer pour l'amélioration des conditions de vie des familles des agropasteurs et la pratique paisible de différentes formes d'élevage à l'Est, en s'appuyant sur l'exercice de la citoyenneté.

Objectifs et résultats du programme soutenu par la DDC/BuCo

L'appui du BuCo est inscrit dans la stratégie du RECOPA qui est de sécuriser l'accès des éleveurs aux ressources pastorales tout en préservant l'entente sociale malgré dans un contexte de mutation. La communication qui sous-tend les échanges d'expériences et d'informations stratégiques pour l'élevage constitue l'axe central de l'action du RECOPA et de son programme soutenu par le BuCo. Le tableau ci-dessous compare les résultats aux objectifs et aux attentes. Des avancées notables sont affichées notamment en matière de résolution des conflits, d'affectation de terre à des fins pastorales. Les éleveurs connaissent mieux leurs droits et veillent à la préserver. L'élevage s'oriente mieux vers le marché avec les unités de transformations utilisant des procédés de transformation qui répondent davantage aux besoins des consommateurs. L'amélioration de mode d'alimentation a permis d'accroître la production de lait et les excédents pour le marché.

⁷ Ces zones pastorales sont délimitées par des balises en béton et des équipés d'infrastructures hydrauliques (mares ou bullis, forages).

⁸ Les zones de pâtures ont été négociées par les agropasteurs et sécurisées par des conventions locales et des arrêtés préfectoraux.

Objectifs	Résultats attendus	Résultats atteints
<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser les ressources pastorales pour réduire les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éleveurs se regroupent pour réfléchir sur les enjeux et défis du pastoralisme dans le contexte agricole de l'Est sont partagées au sein des organisations d'éleveurs au niveau des comités villageois départementaux et régional - Les négociations ont abouti à la création de zones de pâtures inter-villageoises et pastorales - Les conflits sont réduits entre agro-pasteurs et agro-éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éleveurs sont regroupés dans les villages au sein des comités d'écoute les visions des agropasteurs et des agro-éleveurs ont été réconciliés (nombreux consensus d'affectation des espaces selon leurs vocations) - Le suivi des espaces aménagés a permis d'arrêter des velléités d'occupation illégales ou défrichements anarchiques - Les transhumances sont organisées dans les zones de pâture en saison hivernale dans les terroirs villageois et dans les zones pastorales en saison sèche
<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les pasteurs (citoyens) à s'impliquer dans les instances de concertation et de décision pour influencer l'évolution de ce cadre institutionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Le dialogue est instauré entre les groupes socioprofessionnels au niveau village, et entre eux et les services techniques et l'administration déconcentrée sur la différenciation des espaces agricoles et pastoraux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les zones de pâture ont été délimitées à la chaux et les zones pastorales balisées, équipées en bulli et forages - A travers le RECOPA, les agropasteurs recourent à l'appui conseil d'un cabinet juridique (CINESDA) dans le règlement des contentieux
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émergence d'une organisation socio-économique des pasteurs selon leur identité culturelle propre 	<ul style="list-style-type: none"> - Les agropasteurs s'organisent pour augmenter leurs revenus et les communes tirent des ressources importantes du fonctionnement des marchés à bétail - Les éleveurs s'organisent pour améliorer leurs conditions de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Les produits d'élevage sont valorisés (unités de transformation laitière, marchés, animaux sur pieds) - Des leaders agropasteurs participent aux conseils communaux - Le suivi des ventes dans les marchés à bétail a été régulier et l'évolution des flux de bétail et des cours connus jusqu'à l'arrêt du financement - De nombreuses familles d'agropasteurs accèdent à l'eau potable et face à leur communication avec l'extérieur, elles envoient les jeunes dans les centres d'alphabétisation et commencent à scolariser les jeunes

Effets et impacts des appuis

On note une tendance à la sédentarisation d'unité d'élevage avec la pratique de la stabilisation dans les terroirs d'attache en hivernage (zone de pâtures) et en période de soudure (zones pastorales dotées d'équipements hydrauliques

Le dialogue avec les administrations locales et les services techniques déconcentrés de l'Etat (surtout celui des Eaux et forêts) est bien établi et a renforcé la confiance en soi des agropasteurs. Ils n'hésitent plus à interpeller ces services face aux abus d'agents indécents et à défendre leurs droits. Les agropasteurs revendiquent l'alphabétisation dans leur langue et sont de plus en plus ouverts à l'instruction formelle de leurs enfants (école publique classique).

Les familles d'agropasteurs s'installent en tenant compte de la proximité de marché (bétail sur pied et lait), pour accéder à des revenus plus importants et améliorer leurs conditions de vie.

Le Ruga⁹, gestionnaire de la transhumance (aussi Conseiller communal) est un interlocuteur crédible représentant les agropasteurs auprès des coutumiers, des administrations (influence jusqu'au Togo et Bénin)

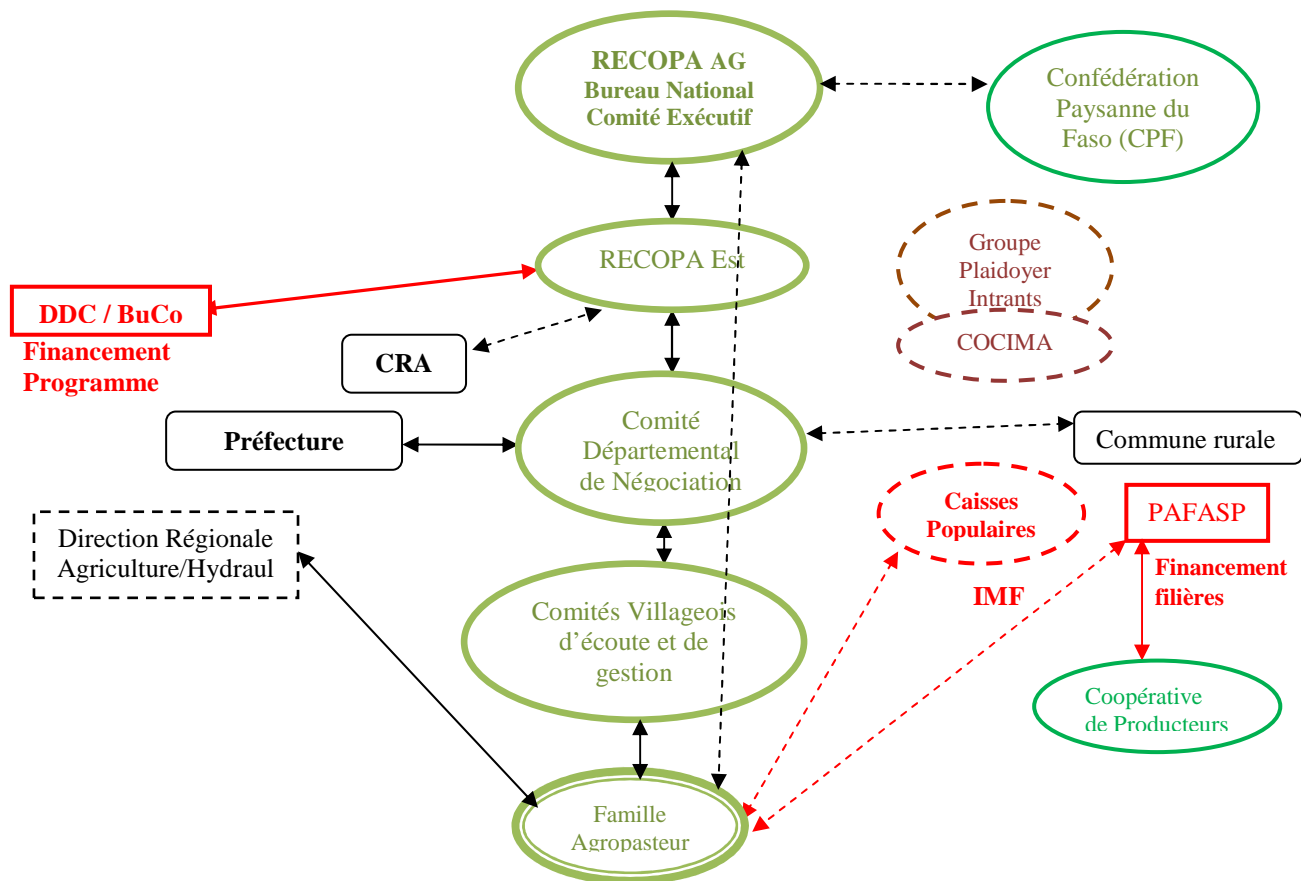
Eléments d'orientation

Le problème auquel le RECOPA est confronté est celui de la décentralisation du transfert de ses fonctions aux organisations de base et de développer à ce niveau des capacités d'information, d'organisation de la réflexion sur les évolutions du contexte, la proposition d'alternatives et la gestion du dialogue avec les autres acteurs locaux.). Dans les zones pastorales aménagées les familles d'agropasteurs ne considèrent pas toujours les infrastructures et les équipements (dont ils ont parfois contribué à la réalisation) comme les leurs. Cela pose la question fondamentale de l'organisation des agropasteurs à la base et de leur implication dans la gestion durable ces infrastructures et équipements actuellement assurée par l'Etat. Cette question est d'autant plus importante que les réalisations (zones de pâture, zones pastorales sur près de 130.000 ha et équipements hydrauliques) doivent être entretenus et leur statut juridique (concession de gestion) négociée et les responsabilités clarifiées. Le projet d'élaboration d'une loi d'orientation Agropastorale et halieutique est un rendez-vous auquel la participation du RECOPA est essentielle pour le positionnement des agropasteurs qu'il représente et la prise en compte de leurs acquis et de leurs intérêts dans le document final.

Le RECOPA doit comprendre que tous ses acquis restent fragiles dans un contexte où le statut du foncier rural n'est pas clarifié et les tendances à la restriction de l'espace jusque dévolu au pâturage est irréversible. Le modus vivendi qui résultera des rapports établis avec les autres acteurs socioprofessionnels, les collectivités territoriales, l'administration, les services techniques et les partenaires d'appui dépendra de l'ancrage de sa base sur la scène du développement local (Figure5). La connexion du RECOPA avec d'autres organisations comme l'APESS, le Réseau Bilital Maarobé, la Confédération Paysanne du Faso et avec le ROPPA devrait assurer une plus grande prise en compte de l'élevage dans les politiques communes.

⁹ Ce mot se prononce « Rouga » et désigne un personnage central dans l'organisation traditionnelle de la société pastorale qui est chargé de gérer les ressources d'un territoire ou région. Il est assisté par un « Garso » qui collecte les informations sur l'état des ressources.

Figure N° 5. Le RECOPA et ses démembrements institutionnels



Le cas de la FONGS au Sénégal

Le rattachement de la FONGS à cette étude centrée sur le Burkina Faso a pour but d'inclure le cas particulier de cette organisation dont la réflexion et l'action ont été d'importantes sources d'inspiration du CNCR¹⁰ et du ROPPA dans leurs plaidoyers et leurs contributions à l'élaboration des politiques agricoles nationales et sous régionales. Les informations qui sont présentées dans ce document sont tirées de l'analyse de la documentation disponible et des entretiens avec des responsables de l'organisation et des familles dont nous avons visité les exploitations.

Lecture du contexte

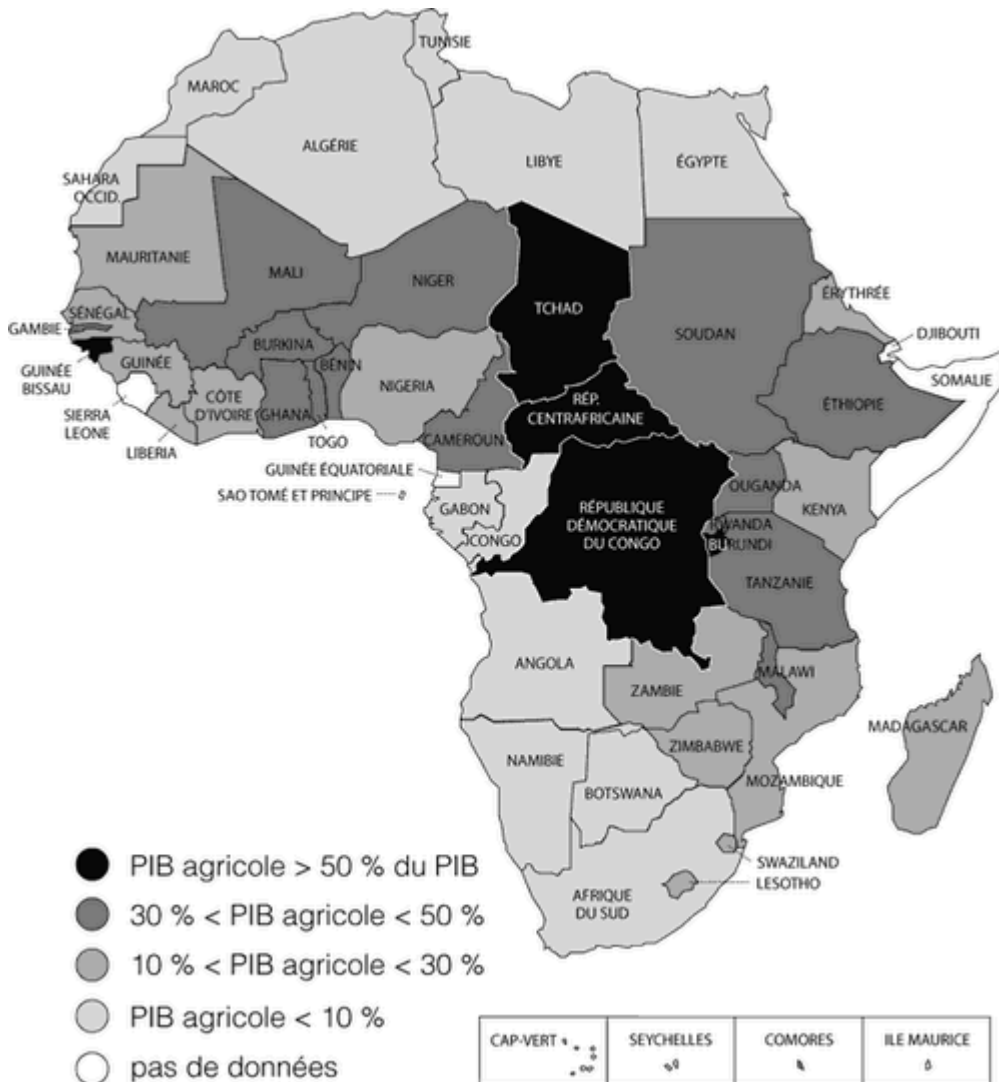
Le Sénégal est un des pays de la sous-région où l'agriculture occupe la majorité des actifs. Le pays s'étend du nord au sud sur trois grandes zones agro écologiques du point de vue climatique : une zone sahélienne, une zone subhumide et une zone guinéenne (humide). Les systèmes de production qui se sont différenciés dans ces zones se sont adaptés aux évolutions du climat, de la démographie et des pratiques agricoles.

Malgré sa contribution au PIB qui figure parmi les moins élevés de la sous région ouest africaine (Figure 6) l'agriculture emploie la majorité de la population qui est encore à dominance rurale. Les contreperformances du secteur ont de ce fait entraîné l'expansion de la pauvreté en milieu rural. Les objectifs de développement du millénaire conçus et mis en œuvre par le système des Nations Unies pour soutenir le développement des pays africains et la stratégie de réduction de la pauvreté encouragée par la Banque Mondiale constituent le cadre de convergence des politiques nationales de développement agricoles et rurales. Celles-ci s'inscrivent aussi dans les initiatives du NEPAD déclinées pour la sous région par la CEDEAO dans sa politique agricole commune. Malgré les efforts financiers consentis depuis la fin de la période des ajustements structurel sen 2000, les politiques et les stratégies mises en œuvre n'ont pas eu d'effets positifs durables sur la faiblesse structurelle de la productivité de l'agriculture et son impact au niveau de l'économie nationale.

Dans ce contexte les orientations stratégiques et les programmes de l'Etat ne font pas l'unanimité. Elles constituent au contraire un facteur de division du mouvement paysan majoritairement représentée jusque-là par le CNCR. La création récente d'un syndicat paysan par les pouvoirs publics qui en ont écarté cette plateforme rend plus complexe la situation au moment où se dessine la phase opérationnelle des politiques agricoles communes (PAU, NEPAD-PDDAA/CEDEAO). La FONGS qui, à travers le CNCR et le ROPPA, est partie prenante de ces politiques est déterminée à jouer son rôle pour le respect des engagements concernant les organisations paysannes dans la réalisation des objectifs assignés aux exploitations familiales rurales.

¹⁰ Le Cadre National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) est la première plateforme d'organisations paysannes et de producteurs au Sénégal dont la FONGS. Elle est membre fondateur et très actif du ROPPA.

Figure 6. La contribution du PIB agricole dans les PIB des pays africains.



Source : Banque mondiale, World development indicators, 2006

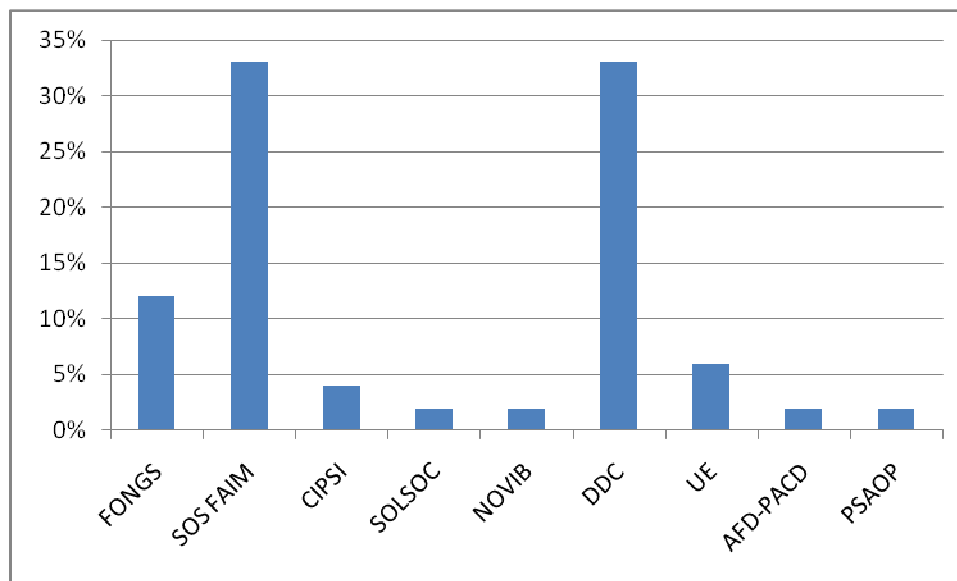
Présentation du partenaire et de la nature des appuis de la DDC

C'est en 1976, dans un contexte de crise du secteur agricole déstabilisé par de grandes sécheresses, que cinq organisations paysannes mettent en place un cadre d'échange et d'action sous l'appellation de Fédération des organisations non gouvernementales-Action paysanne (FONGS). Grâce au soutien déterminant de l'association Six S appuyée par la DDC, cette structure a vite évolué en s'élargissant avec l'adhésion d'autres organisations nées en bonne partie avec les politiques d'ajustements structurels et le désengagement de l'Etat de ses services de base dans les années 80 ce qui portera l'organisation à 32 membres institutionnels et quelque 15000 personnes. L'appui de la DDC devient direct en 1990 pour s'intégrer, à partir de 1991/92, dans un consortium de partenaires qui vont accompagner les différents programmes de renforcements de la fédération. C'est au cours du premier programme triennal que la FONGS a contribué à la création du CNCR en 1993.

Avec les évaluations successives et l'approfondissement de la réflexion interne, la FONGS s'est dotée en 2002 d'un Document d'Orientation Stratégique (DOS) qui précise sa vision en se basant sur une analyse des difficultés dans lesquelles vivent les ruraux, l'aggravation de la pauvreté et la détérioration des conditions dans lesquelles ces populations produisent et commercialisent leurs produits. Le DOS définit deux instruments pour réaliser sa stratégie : le FAIR (Fonds d'appui aux initiatives rurales) et le PARAD (Programme pour autonomiser la réflexion et l'action durable).

Tout en restant dans le consortium où il fait figure de grand partenaire (Figure7), la DDC a orienté sa contribution sur les appuis au PARAD (PARAD1 2002-2006 et le PARAD2 2007-2010).

Figure7. L'apport de la DDC dans le cadre du consortium de partenaires de 2000 à 2010



Objectifs et résultats

Les deux PARAD s'inscrivent dans trois axes directeurs : axe économique (maîtrise économique), axe politique (influence politique) et axe socio-organisationnel (adaptation socio-organisationnelle aux évolutions) auxquels correspondent les objectifs généraux suivants : i) promouvoir et accompagner les activités économiques des membres à la base ; ii) renforcer les capacités de leadership de la FONGS pour la défense des ruraux et iii) renforcer le développement organisationnel des structures paysannes. Avec la mise en œuvre du PARAD1, les résultats suivants ont atteints :

Sur le plan économique

La transformation et la modernisation de l'exploitation familiale deviennent pour la FONGS le socle sur lequel sera édifiée une nouvelle économie agricole et rurale durable. L'approche méthodologique considère l'exploitation dans sa globalité, dans l'ensemble de ses activités (agricoles et non agricoles) et dans ses éléments culturels et sociaux. Elle a introduit un mode de gestion basé entre autres sur des principes de transparence (sur les ressources de l'exploitation et leurs diverses allocations), de responsabilité partagée, de solidarité et de « démocratie ».

En matière de commercialisation, l'intervention de la FONGS s'inscrit dans une stratégie de stabilisation des prix au producteur et de protection des exploitations face aux intermédiaires et face à la concurrence internationale. L'expérience sur la commercialisation de l'arachide a permis de mieux prendre position dans le processus de la réforme de la filière (semences, commercialisation, privatisation). La suspension des importations d'oignon a été obtenue grâce à la détermination des acteurs de la filière et un plaidoyer solidement argumenté (clause spéciale de l'OMC).

Concernant le financement rural, la FONGS a mis sur pied un système de mutuelles d'épargne-crédit ouvert à tous les ruraux, au-delà des membres des associations. Les mutuelles FONGS doivent leur succès grandissant au fait qu'elles répondent mieux que les autres systèmes aux besoins de crédit exprimés par les producteurs, notamment par les exploitations familiales. Le nombre de membres sociétaires est passé de 32 000 en 2002 à 48 000 en 2005. Cependant, malgré ses avantages, le système n'a pas encore atteint le seuil critique pour déclencher la réforme du système financier global dans le sens d'une meilleure adéquation avec les besoins des ruraux.

Sur le plan politique

Le travail fait par la FONGS sur l'exploitation familiale a fortement contribué à la reconnaissance institutionnelle de cette entité dans la politique agricole du Sénégal et de la CEDEAO (via le ROPPA). A travers le CNCR, la FONGS s'est impliquée dans la conception et la mise en œuvre des grands programmes nationaux qui touchent directement le monde rural. Dans le cadre de la décentralisation, la FONGS s'efforce d'influer, au niveau local, sur les plans locaux de développement. En cela son influence s'exerce davantage pour le moment par ses membres qui ont été élus que par des actions directes de plaidoyers de l'organisation. Au niveau international (via le ROPPA) mais aussi par mandat du gouvernement sénégalais, les leaders de la FONGS se sont fortement impliqués dans les négociations de l'OMC.

Sur le plan organisationnel

La responsabilisation des coordinations régionales a, selon l'évaluation externe de 2006, contribué à l'efficacité et au rayonnement de la FONGS. Le PARAD2 s'aligne sur le PARAD1 en s'inscrivant dans les mêmes orientations avec un accent particulier sur l'approche exploitation familiale. Pour la maîtrise économique, quatre priorités sont dégagées : i) la maîtrise de la production et de son environnement économique, ii) l'augmentation de la capacité d'investissement des exploitations familiales, iii) l'accompagnement (en matière d'économie) de la reconversion économique de certaines familles auxquelles l'activité agricole n'assure plus de viabilité. Pour l'axe relatif à l'influence politique les deux priorités retenues sont : i) la maîtrise des terres par les paysans et ii) l'accompagnement sur le terrain politique de la reconversion économique de certaines familles. Le PARAD2 ambitionne mettre en place des mécanismes de veille sur les événements naturels, économiques et politiques pouvant avoir un impact significatif sur la vie des ruraux et en particulier sur les processus de modernisation des exploitations familiales. Faisant le bilan du PARAD1 pour l'axe3 « adaptation socio organisationnelle aux évolutions », le PARAD2 donne la priorité au renouveau des associations avec le renforcement des capacités des OP et de leurs responsables.

Le PARAD2 qui se termine en fin 2010 ne fait pas encore l'objet d'un rapport final exhaustif. Plusieurs notes et rapports d'étapes permettent de constater que la problématique de la productivité des exploitations familiales a été au centre du programme. C'est en 2008 que la FONGS a perçu la centralité de cette question par rapport aux orientations stratégiques traduites par les trois axes qui constituent l'ossature du PARAD. Les partenaires ont été convaincus de la pertinence de cette problématique et ont soutenu sa traduction en action et le partage progressif des résultats. La DDC a accepté de soutenir ce processus en autorisant à la FONGS de consacrer à ce processus la partie de son budget qui devait servir à une évaluation externe du programme.

Sur la base des informations recueillies dans des exploitations familiales de leur zone par les associations et des données fournies par les services techniques, une typologie a été dressée donnant ce que la FONGS a appelé les « images des exploitations familiales ». Neuf « images » représentent la situation des exploitations familiales par rapport à la sécurité alimentaire, à la sécurité foncière et à l'environnement économique. Cette typologie a permis à la FONGS : (i) d'actualiser sa connaissance de la situation des EF, (ii) de mesurer leurs capacités à se nourrir et à nourrir les populations et (iii) d'identifier des stratégies et les conditions à réaliser pour que ce défi soit relevé. L'amélioration de la productivité des EF et leur maîtrise de l'espace sont ainsi mises en test dans certaines associations mandatées par la FONGS¹¹.

Effets et impacts des appuis

Après avoir contribué à l'édification de la FONGS autour de laquelle le mouvement paysan sénégalais s'est structuré, la DDC a poursuivi ses appuis en les orientant davantage sur la capacité de proposer des voies alternatives de développement agricole et rural. Dans cette perspective la FONGS a conçu une démarche centrée sur l'exploitation familiale dans sa communauté et son espace territorial et politique. Cette démarche est opérationnalisée par des modalités variables selon les zones agro écologiques et les associations. L'Union des Groupements Paysans de Mécké (UGPM) localisée en zone sahélienne centre nord s'est particulièrement investie à enrayer la soudure (période qui sépare la fin des stocks alimentaires d'une récolte au moment où les produits de la récolte suivante sont disponibles) et l'endettement chronique au sein des exploitations familiales. Par des actions de conseil, d'appui technique et surtout de crédit, l'UGPM a développé des stratégies qui peuvent permettre aux EFR de la zone de réduire voire d'éliminer durablement la soudure et l'endettement. Entre autres, une base de données exhaustives sur les EFR est mise en place et constitue un outil efficace d'aide à la décision tant au niveau des exploitations (conseil familial de gestion) qu'au niveau de l'UGPM. L'accès au crédit a permis aux EFR de diversifier leurs activités dans cette zone aux hivernages aléatoires en s'orientant vers des activités non agricoles (artisanat, commerce). L'exode rural et l'émigration sont mieux organisés au niveau de la famille pour une meilleure gestion des revenus qu'elles génèrent.

A travers l'association Jig Jam, la FONGS travaille, dans le cadre de « l'approche exploitation familiale »¹², sur l'amélioration de la productivité et la maîtrise du foncier. Parmi les conditions de base mises en place figurent : (i) la dotation de l'exploitation d'un cheptel de 2 vaches, un taurillon, 4 brebis, un bélier, 4 chèvres et un bouc, (ii) l'obtention d'affectation par le conseil rural de 4,25 hectares par exploitation chargée de les clôturer, (iii) un crédit petit commerce pour les femmes et (iv) des pratiques de planification et de gestion concertée par la famille.

¹¹ Les associations membres de la FONGS ont développé des approches qui abordent différemment les appuis à l'exploitation familiale. Récemment, la Fédération a décidé de confier à l'association Jig Jam, dans la région de Thiès le mandat de tester la stratégie par laquelle la FONGS « attaque » la question de la productivité et la maîtrise de l'espace par les EF de cette zone sahélienne.

¹² Cette approche fait de l'exploitation familiale le point focal des actions économiques (développement d'alternatives aux systèmes de production en crise) et socioculturelles (gestion démocratique responsabilisant tous les membres de l'exploitation). Elle constitue une étape importante d'un long processus d'évolution de cette organisation qui a tiré les leçons des appuis ciblant prioritairement les groupements, la collectivité.

Ces démarches ont eu un impact sur le rayonnement de la FONGS au niveau local, national, sous-régional et international et son influence sur les politiques et les programmes agricoles même si les acquis sur ce terrain sont encore fragiles.

L'approche exploitation familiale réactualise la vision et la stratégie du mouvement paysan sénégalais voire de la sous-région et fait de la FONGS un véritable «think tank» pour le CNCR et le ROPPA dont elle alimente le référentiel du discours. Elle redonne du contenu, de la clarté et du sens au partenariat technique et financier.

Eléments d'orientation

Les appuis de la DDC ont été déterminants dans le renforcement des capacités d'organisation et de réflexion qui ont amené la FONGS à repenser ses approches en fonction du nouveau contexte politique et des enjeux liés à la modernisation nécessaire des exploitations familiales rurales. Cette organisation a ainsi ouvert des chantiers porteurs de nouvelles perspectives pour les agricultures paysannes du Sénégal et de la sous-région. Les chances d'aboutissement de ces processus dépendent de la capacité de la FONGS, du CNCR et du ROPPA à exercer une influence sur les politiques pour la mise en place des conditions cadres nécessaires. La poursuite de la conception et de l'expérimentation d'alternatives et la capitalisation à chaud sur les approches, les résultats et leurs impacts sont plus que jamais nécessaires à soutenir. En effet bien que signataires d'actes politiques assurant la reconnaissance et le soutien à la promotion des exploitations familiales rurales, certains pays de la sous-région prennent des orientations qui s'éloignent de ces engagements et tendent à fragiliser les processus en cours. Des mécanismes de production de connaissances et d'information qui valorisent mieux les expériences en cours conforteraient les organisations dans leur force de plaidoyer.

6. Appuis aux organisations à vocation sous-régionale : l'APESS et le ROPPA

Le soutien aux productions de rente a été la priorité des Etats qui ont voulu préserver cette stratégie pour avoir les devises nécessaires à leur fonctionnement et au développement économique.

Les productions vivrières (céréales et tubercules locales) et l'élevage traditionnel dont le pastoralisme ont fait l'objet de moins de considération.

L'encadrement des agriculteurs a servi à promouvoir les spéculations de rente et non à moderniser l'agriculture dans sa globalité. L'intérêt était porté sur les produits et non sur les acteurs et leurs organisations encore moins sur leurs capacités à faire évoluer leurs systèmes de production et à promouvoir une économie autonome. La grande sécheresse des années 70/80 a été le premier révélateur des choix inadaptés en matière de développement agricole et rural et de la fragilité des systèmes de production. Les importations massives de denrées alimentaires et la récente crise de 2008 confirment la nécessité de revoir les options antérieures de politiques agricoles.

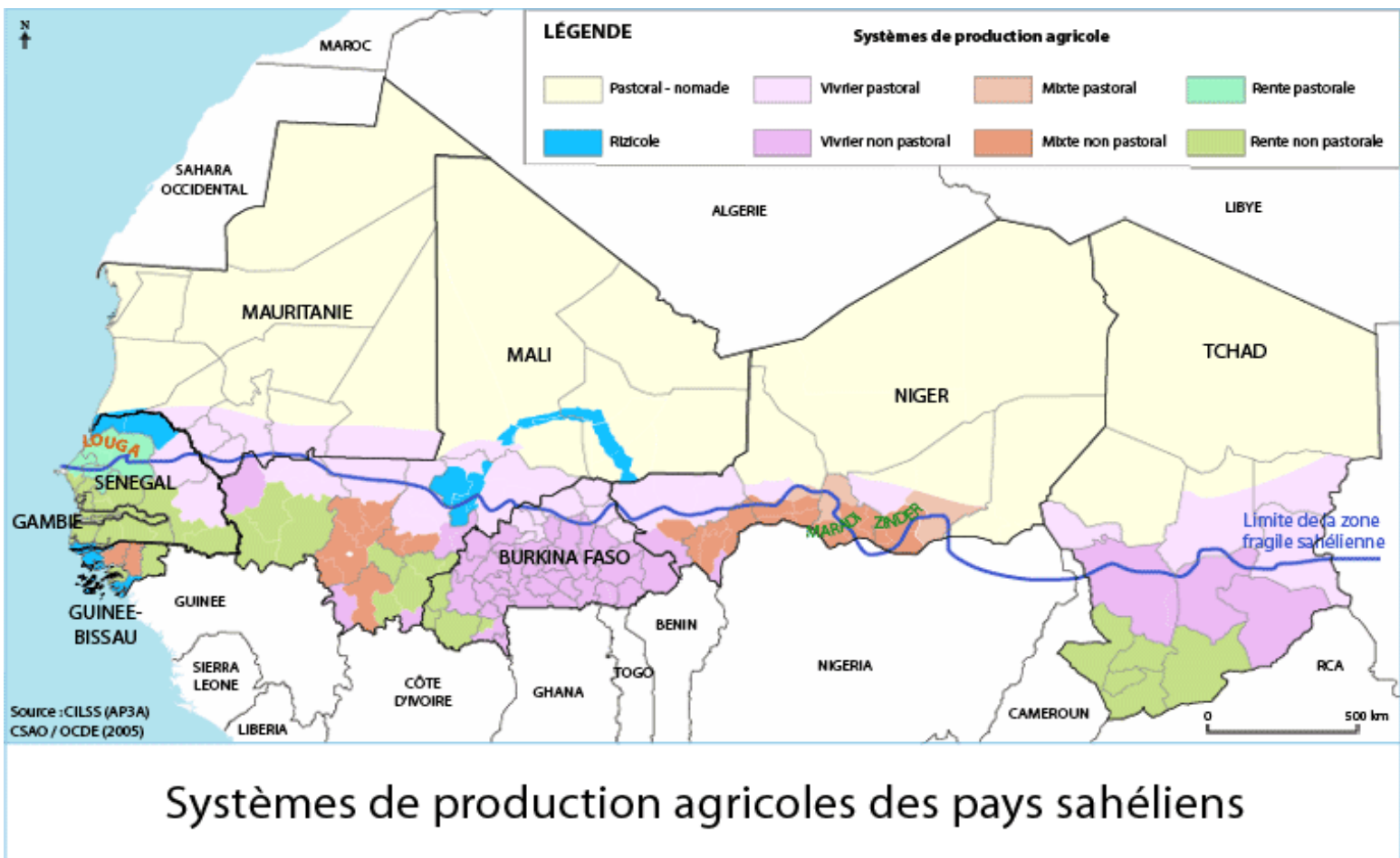
Les Etats africains en général, la CEDEAO en particulier ont élaboré des politiques et des stratégies destinées à exploiter toute la puissance de l'agriculture comme moteur du développement économique et sociale. L'ouverture faite aux organisations socioprofessionnelles rurales dans l'élaboration des nouvelles orientations et leur mise en œuvre interpelle la capacité de ces organisations à faire des propositions pertinentes et à engager leurs membres dans la réalisation des objectifs fixés. L'APESS et le ROPPA sont des organisations qui ont cette vocation. Elles ont toutes deux bénéficié des appuis de la DDC soit directement (cas de l'APESS) soit à travers les organisations qui les constituent (cas du ROPPA). Il s'agit dans cette partie d'analyser les effets et les impacts de ces appuis à travers l'évolution de la réflexion et de l'action dans ces organisations et de dégager les nouveaux enjeux.

6.1. L'appui à l'Association pour la Promotion d'Élevage au Sahel et en Savane (APESS)

Depuis la grande sécheresse des années 70 les ressources pastorales (pâturages et eau) se raréfient sous la pression d'un croît démographique (humain et animal) soutenu. La compétition entre l'agriculture et l'élevage sur l'espace et les ressources naturelles s'accroît. La réduction des territoires ouverts à la transhumance et des pâturages locaux, remet en question les systèmes d'élevage qui ont prévalu jusque-là. Les éleveurs et les communautés dans lesquelles ils vivent sont interpellés pour trouver de nouveaux équilibres qui préservent la paix sociale et la coexistence de l'élevage et de l'agriculture qui sont les principaux piliers des économies rurales dans la sous-région notamment dans sa partie sahélienne (Figure.8). Des dynamiques de changement sont amorcées dans divers domaines par les producteurs ruraux avec le soutien des Etats et d'autres partenaires. La demande en produits d'origine animale s'accroît avec l'urbanisation et l'amélioration des revenus des classes moyennes offrant des débouchés commerciaux aux éleveurs.

Dans ce contexte, les éleveurs se réorganisent et redéfinissent les enjeux, les stratégies et les missions de leurs organisations.

Figure N°8. L'agriculture et l'élevage dans les systèmes de production des pays sahéliens



La DDC qui a été à la base de la création de l'APESS s'interroge aujourd'hui sur la place et le rôle que peut jouer cette organisation pour aider les éleveurs à relever les nouveaux défis et à profiter des opportunités qu'offre l'augmentation tendancielle de la demande de produits et de services d'origine animale surtout dans le cadre des politiques commerciales de la CEDEAO. .

L'APESS : un produit de la coopération suisse

L'APESS est a été fondée en 1985 et enregistrée en 1989 à la chambre de Lucerne en Suisse. Au niveau du Burkina Faso une convention la lie à l'Etat. Ses membres fondateurs avaient perçu, suite aux sécheresses des années 70 et 80, la nécessité d'adapter l'élevage et le mode de vie des éleveurs aux évolutions irréversibles de leur cadre de vie.

L'APESS s'est investie, avant même sa formalisation en tant qu'association, dans la recherche d'alternatives pour sécuriser le disponible fourrager et améliorer la production. C'est ainsi que ces premières activités étaient orientées sur : i) la fauche et la conservation de fourrages naturels sous forme de foin avec l'introduction de hangar de stockage, ii) la pratique de cultures fourragères pour améliorer la production laitière surtout en saison sèche. Dans cette même perspective de promouvoir des systèmes de production alternatifs et de renforcer les capacités d'adaptation des éleveurs d'autres activités ont été progressivement mise en route :

- sélection des races pour la production laitière, ou pour l'embouche ;
- amélioration du transport (foin et eau) pour l'entretien des animaux ;
- alphabétisation, formation techniques et de transmissions de valeurs culturelles renforçant la confiance en soi des membres ;
- diversification dans certaines zones (ex. maraîchage en Afrique centrale) ;

La DDC a été le principal bailleur de fonds de l'APESS qui a très peu diversifié son portefeuille avec un seul partenaire SOS Faim dont la contribution ne dépasse pas 15 % du budget. La contribution des membres est encore faible, seul le centre de Dori apportant près de 17% de son budget.

L'APESS regroupe des personnes physiques qui y adhèrent individuellement et peuvent par la suite se rassembler autour d'un bureau de zone (éleveurs de plusieurs villages voisins), ce qui fait que sa base est diffuse. Les membres d'APESS sont présents dans 14 pays. Le Bureau de zone fait partie d'un Centre Régional d'Information et de Formation et d'Animation (CRIFA) dirigé par un Coordinateur et ce centre rythme la vie quotidienne de l'Association. Trois CRIFA existent : celui de Dori (au Burkina Faso) qui couvre 8 pays, celui de Garoua (au Cameroun) 4 pays et celui de Thiès au Sénégal 8 pays. Chaque centre élabore un programme qui doit refléter les besoins spécifiques des membres.

L'APESS a traversé une crise qui a conduit à un changement de ses organes dirigeants, une évaluation externe et un audit financier et organisationnel. Cette crise et ces évaluations ont offert une opportunité à l'Association pour revoir sa stratégie. La DDC a soutenu l'APESS pour la période 2008-2012 dans cette perspective.

Objectifs de l'appui et résultats

L'histoire récente de l'APESS a certainement interpellé son partenaire suisse qui en a tiré des leçons sur sa démarche d'appui à cette organisation. L'avenir de l'APESS dépendra de sa capacité à se remettre en question pour que les éleveurs s'en approprient à tout les niveaux et en déterminent les orientations. Le financement accordé par la DDC pour la période 2008-2009 est destiné à contribuer à la réalisation des activités suivantes de l'APESS :

- 1) Renforcer l'APESS sur le plan institutionnel et organisationnel
- 2) Consolider le pôle centre-ouest
- 3) Renforcer le pôle ouest de Tambacounda au Sénégal
- 4) Développer un cadre de réflexions, d'échange et de communication pour les éleveurs et pour leur mouvement

L'exécution de ce programme est en cours mais selon les informations qui nous ont été fournies par les responsables du secrétariat général, la réorganisation a bien commencé notamment au niveau des organes. Les pouvoirs du secrétariat et du secrétaire général ont été revus et leur rôle redéfini dans le sens d'un appui technique à la profession qui est l'affaire des éleveurs. Ces derniers ont désormais en main le conseil d'administration qui désigne et révoque maintenant les coordonnateurs de centres. Dans le cadre de l'ouverture entreprise récemment par l'APESS, les éleveurs participent aux rencontres et réunions organisées au niveau sous-régional et international pour traiter des questions concernant le secteur. L'APESS est plus visible et reconnue par les instances sous-régionales (CEDEAO et CILSS). L'Etat de TARAB au Nigéria s'est engagé à financer une partie du budget de l'APESS. D'autres initiatives sont orientées vers les pays comme le Bénin où la redynamisation des organisations de base a été discutée avec des organisations béninoises

L'adoption des techniques comme la fauche, les cultures fourragères, le hangar à foin, la complémentation a sensiblement amélioré l'alimentation du cheptel et surtout les vaches laitières qui sont en semi-stabulation. Associée à ces innovations la sélection massale a réussi dans certains à produire des animaux appréciés. Des milliers de membres ont été alphabétisés, des leaders formés et encouragés à s'impliquer dans les débats sur les enjeux de l'élevage (niveaux local + national + sous-régional) surtout pour l'organisation de la transhumance. Les avancées du ROPPA au niveau sous-régional à partir de sa vision de l'exploitation familiale et de sa modernisation ont favorisé l'ouverture de l'APESS sur la scène sous-régionale.

Analyse des effets et impacts

Les membres d'APESS ont jusqu'ici défendu dans leur discours l'élevage en tant que culture qu'en tant qu'une activité créatrice de richesse. Cette posture a certainement développé la confiance de ses membres en eux et leur solidarité. L'importance d'acquérir des connaissances nouvelles en élevage et l'accès des jeunes à l'éducation sont reconnus comme une nécessité de l'heure et une façon de préparer l'avenir. Le seuil d'ouverture vers d'autres communautés, bien que timidement, a été franchi.

Eléments d'orientation

La crise passée révèle une exigence des pratiques démocratiques à tous les niveaux de l'organisation et un retour vers le bas pour reconstruire une base forte. Sur le terrain au niveau local au Burkina Faso par exemple, il faut chercher pour voir l'APESS au niveau local, dans les débats au niveau des communes rurales ou dans les régions, même celles où l'agropastoralisme est la base de la production agricole¹³.

Il est indispensable que les familles d'éleveurs actualisent les enjeux de leur secteur d'activité qui structure leur mode de vie. Elles doivent engager, l'APESS dans l'analyse de la situation et des tendances, l'identification des problèmes actuels et futurs, la clarification de la vision et les orientations stratégiques.

¹³ Rapport Final de la « Mission d'identification des acteurs et des enjeux de l'élevage dans le sud-ouest et le nord ouest de Burkina Faso » effectuée par Maxime Coulibaly au compte de la DDC/BuCo de Ouagadougou. Avril-Mai 2009.

Outre les facteurs connus de la vulnérabilité de l'élevage traditionnel, une étude¹⁴ commanditée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) insiste sur la Décentralisation. La plupart des pays de la sous-région sont engagés dans la décentralisation des années. Cette décentralisation des compétences transfère partout la gestion des ressources naturelles aux communautés de base (conseils municipaux, conseils ruraux, conseils villageois..). Les décisions relatives à l'accès à ces ressources relèvent de ces niveaux. Les éleveurs non sédentaires, non rattachés de façon permanente à un territoire sont peu ou pas intégrés à ces niveaux de décision. Cela accentue les risques de leur marginalisation. Vue sous cet angle, la décentralisation peut contribuer à la limitation de la mobilité et l'accès aux ressources pastorales. Cette donnée interpelle l'APESS et les autres organisations d'éleveurs comme Bilital Maroobé sur l'urgence de tourner cette situation en une opportunité d'intégration et de collaboration avec les autres communautés ethniques et professionnelles. Les éleveurs doivent être fortement présents dans les instances locales de gouvernance et de décision pour contribuer à une meilleure organisation et une gestion non conflictuelle des ressources communes. L'intégration sous-régionale offre de son côté des opportunités mais aussi des risques que seule la reconnaissance d'organisations fortes des éleveurs à l'instar du ROPPA peut tourner en leur faveur.

Tout cela fait de la réorganisation une urgence et la seule voie de salut. Ceci est d'autant plus logique que les éleveurs se sont inscrits dans divers processus d'adaptation aux différents changements qu'ils vivent contrairement à ce qu'on peut penser. Dans toutes les zones où les conditions y sont favorables, des éleveurs associent de plus en plus l'élevage à l'agriculture, intensifient les pratiques d'élevage et orientent de plus en plus leurs produits vers le marché. Les femmes notamment s'adonnent à des nouvelles activités aussi bien avec les produits de l'élevage avec d'autres produits (petit commerce, vannerie, teinture, transformation du lait, embouche...).

Enfin, la longue expérience de l'APESS est certainement une source de leçons et d'acquis à partir desquels l'organisation peut rebondir en mettant en avant ses avantages comparatifs. Ces dans ce sens aussi que les appuis devraient être orientés.

¹⁴ Ce document est rédigé en 2006 par un groupe de consultants coordonné par Dr. Mulumba J.B. Kamuanga et s'intitule « L'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest : potentialités et défis dans la perspective d'un renforcement du marché régional ».

6.2. Le ROPPA

Les appuis apportés par la DDC à la structuration du mouvement paysan dans plusieurs pays de la sous-région ont, de façon déterminante, contribué à la création du ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs) en 2000. Ce réseau est l'instrument de coordination des initiatives des organisations membres en matière de plaidoyer et de négociation à l'échelle sous-régionale, continentale et internationale en faveur des exploitations familiales rurales. C'est en cela que son action qui a été soutenue par la DDC va être examinée dans ce document et les perspectives d'évolution analysées.

6.2.1. Qu'est-ce que le ROPPA?

Le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (ROPPA) d'Afrique de l'Ouest, est l'aboutissement d'une construction qui a démarré au début des années 90 et qui a été accélérée par les événements sous-régionaux et internationaux qui ont eu une influence sur l'Agriculture ouest africaine¹⁵. Aujourd'hui, il est constitué d'une douzaine de plateformes nationales dont chacune regroupe au niveau pays un nombre variable d'organisations de base désignées sous l'appellation d'OPPA (Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles).

Dès sa mise en place par la convention de Cotonou en 2000, le ROPPA s'est attelé à encourager et à accompagner la concertation et la structuration des OPPO dans chaque pays en vue de leur participation à la définition et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement du secteur agricole et rural. En effet, à la naissance du ROPPA les cadres de concertations formelles reconnues n'existaient que dans 4 pays : le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal. Au Burkina, Mali, Guinée, Guinée Bissau, Gambie et Togo, il y avait des cadres informels, plus ou moins légitimes. Cinq ans après, tous les pays disposaient de cadres de concertations mais il fallait poursuivre la structuration qui présentait de grands écarts entre pays.

6.2.2. Principaux chantiers et actions

Le contexte dans lequel, le ROPPA est né a nécessité qu'il soit très réactif pour faire face aux multiples défis à relever. Les succès qu'il a enregistrés, sont certes dus à l'engagement de ses membres mais aussi au soutien des alliés et des partenaires financiers. Sans être parmi les grands bailleurs directs du ROPPA, la Suisse est resté un allier du ROPPA qui a soutenu des actions stratégiques et le renforcement d'OPPO et de plateformes nationales par le biais de ces bureaux et programmes bilatéraux.

La participation aux grands chantiers d'intégration sous-régionale et l'élaboration de politiques agricoles communes ainsi que les négociations mettant en jeu les intérêts des exploitations familiales ont été parmi les premiers fronts d'engagement du ROPPA

Les politiques agricoles et commerciales de l'UEMOA

Après avoir négocié et obtenu sa participation au processus d'élaboration de la Politique Agricole de l'Union (PAU) et Commerciale, le ROPPA devait mobiliser ses membres sur la préparation et la concertation autour des positions et propositions qui devraient être celles du mouvement paysan. Le ROPPA a du également sensibiliser les chefs d'Etats sur ces positions et propositions.

Cette participation à l'élaboration et à la validation de la PAU a été très appréciée et a permis au ROPPA la prise en compte des agricultures familiales dans la PAU, un engagement des chefs d'Etats sur la mise en place d'un fonds régional de développement agricole. L'amélioration des revenus et du statut des exploitations familiales a été retenue parmi les objectifs. Sans obtenir une entière intégration

¹⁵ Le document intitulé « Bilan d'étape du parcours du ROPPA 2000-2005 » évoque ces événements qui ont poussé la construction du ROPPA, du deuxième sommet de la terre à Rio en 1992 à la participation de représentants paysans ouest-africains au sommet de Seattle.

des ses propositions dans le document final, le ROPPA avait marqué des points importants. Les principaux points d'insatisfaction étaient : i) l'affirmation de la **centralité** de l'exploitation familiale dans l'agriculture, ii) la protection du marché régional, iii) la préservation du patrimoine génétique et des savoirs locaux, iv) certaines bandes du TEC.

Négociation avec le NEPAD

Il a fallu que le ROPPA négocie sa participation aux activités du NEPAD relatives au développement de l'agriculture. Grâce à ses démarches, il a été reconnu point focal pour l'Afrique de l'Ouest. Il a pu ainsi apporter un appui méthodologique aux autres sous-régions (Afrique Centrale, de l'Est et Australe) et parvenir à une mise en convergence des positions et des visions. Dans le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)¹⁶ du NEPAD, le ROPPA coordonne l'initiative paysanne « pour une participation bénéfique des paysans à l'initiative NEPAD » qui rassemble des réseaux d'OP de toute l'Afrique.

La politique agricole et commerciale de la CEDEAO

La politique agricole et commerciale de la CEDEAO (ECOWAP) est l'appropriation des Etats de la sous région ouest africaine du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA). Elle s'inspire de celle de l'UEMOA tout en prenant en compte la plus grande diversité des Etats et des situations agricoles. Elle est conçue autour de trois axes : i) l'élaboration d'un programme régional d'investissement agricole (PRIA) et de programmes nationaux (PNIA), ii) la mise en place d'un régime commercial intracommunautaire pour réduire les entraves au commerce à l'intérieur de la sous-région, iii) l'adaptation du régime commercial extérieur à la nécessité de favoriser le développement de la production agricole intérieure (création d'une 5ème bande tarifaire et recatégorisation de certains produits , négociation des APE).

Pour la participation des organisations de producteurs à son élaboration, le ROPPA a facilité les échanges entre ses membres et les OPPA du Nigéria, du Ghana et de Sierra Leone et l'harmonisation des positions et propositions entre OPPA et chambres d'agriculture. Il a été désigné pour tout cela, membre de la « Task Force » régionale qui a conduit le processus. De nouvelles OPPA ont adhéré au ROPPA qui a ainsi élargi son « membership » et renforcé ses capacités d'influence. Ce positionnement du ROPPA a contribué à ce que la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) : i) reconnaisse le rôle que peuvent jouer les exploitations familiales dans sa mise en œuvre, ii) mette l'accent sur l'organisation d'un marché régional, iii) engage les Etats à exercer leur droit à la souveraineté alimentaire. Ces participations à l'élaboration de politiques agricoles ont contribué à la formation des OPPA, au renforcement de leurs capacités d'analyse, de proposition et de négociation de politiques agricoles. Les plateformes et les OPPA devront à leur tour mettre cette expérience à profit dans les pays où elles sont appelées à participer à l'élaboration des Plans Nationaux d'Investissements Agricoles.

La promotion d'une vision paysanne sur d'autres questions spécifiques

La vision paysanne de l'agriculture et la centralité des exploitations familiales dans les stratégies de développement agricole et rural à promouvoir ont fait l'objet du plaidoyer du ROPPA dans les débats sur le coton, la souveraineté alimentaire, la sécurité foncière des exploitations familiales.

En conclusion, le ROPPA a marqué les politiques agricoles sous-régionales dans la façon dont elles ont été élaborées et dans les résultats où les exploitations familiales sont reconnues capables de contribuer au développement de l'agriculture et des économies rurales de la sous-région. La nécessité

¹⁶ Le PDDAA est la vision commune du continent africain, adopté en 2003, qui met l'agriculture au cœur de la stratégie de lutte contre la pauvreté et de la réalisation de la sécurité alimentaire. Il préconise un plus grand engagement financier des Etats qui doivent au minimum consacrer 10 % des budgets nationaux à l'agriculture.

de protéger ces agricultures d'une concurrence inéquitable est reconnue et la priorité est donnée au marché régional.

Les paysans, à travers leurs organisations, ont prouvé leurs capacités de contribuer positivement à l'élaboration de politiques agricoles plus adaptées aux réalités des agricultures africaines et répondant aux aspirations des populations rurales. Les succès du ROPPA s'appuient sur les facteurs suivants :

- le soutien historique de certains bailleurs dont la DDC à la structuration des OPPA et plateformes qui ont créé le ROPPA;
- les appuis apportés au ROPPA pour son fonctionnement;
- le recours à une expertise interne et externe de qualité;
- les coalitions et alliances développées par le ROPPA dès sa création.

Des limites importantes à prendre en compte pour la suite subsistent :

- faible influence sur la gouvernance des OPPA et plateformes nationales pour favoriser une appropriation des acquis du ROPPA par les EF à la base;
- faible capacité de mobilisation de ressources propres par les OPPA et plateformes membres;
- faible influence sur les relations entre les OPPA, les plateformes et les pouvoirs publics;
- non capitalisation des expériences.

6.2.2. Principaux enjeux et défis pour le ROPPA liés à la mise en œuvre des politiques communes

Les politiques agricoles communes nouvellement définies par les Etats sont appelées à relancer la production agricole et l'élevage pour réduire voire éliminer la pauvreté très répandue en milieu rural et assurer la sécurité alimentaire des ruraux et des populations urbaines. Cet objectif est à réaliser dans un contexte de libéralisation et de compétition, de dégradation des ressources naturelles (baisse de la pluviométrie, faible fertilité des terres de culture, dégradation de la végétation et des parcours), d'accroissement démographique encore rapide même si la majorité de la population va devenir urbaine. Des déséquilibres importants sont ainsi établis entre les disponibilités de ressources de base (terre, eau, végétation) et les besoins, l'offre de produits agricoles et d'origine animale et la demande tirée par la croissance démographique et l'urbanisation. Les objectifs du millenium relatifs à la réduction de la pauvreté se révèlent irréalisables dans les délais prévus. Les causes naturelles de la baisse de la production et des revenus des ruraux sont aggravées par des politiques inadaptées. Pour le ROPPA, son défi majeur et celui de ses membres est « d'amener les gouvernements à respecter les engagements pris et de faire en sorte que le développement agricole (...) revienne au centre des politiques économiques nationales et régionales avec des mécanismes de financement qui favorisent une transformation véritable de l'agriculture et des modes de gouvernance qui permettent au monde rural de bénéficier d'un juste retour de la plus value de son travail et de ses efforts »¹⁷.

Les organisations socioprofessionnelles paysannes et d'éleveurs sont en effet persuadées que les politiques et les stratégies agricoles nationales et sous régionales qui seront mises en œuvre dans les prochaines décennies seront déterminantes sur l'issue des processus de modernisation des exploitations familiales et de transformation profonde de l'agriculture ouest-africaine. L'implication

¹⁷ ROPPA, 2005. Bilan d'étape du parcours 2000-2005

des OPPA et du ROPPA dans l'élaboration des politiques sous-régionales ne doit pas être suivie de leur mise à l'écart dans la mise en œuvre des programmes retenus (PRIA/PNIA) et leurs évaluations. Une concertation continue et ouverte est indispensable pour que les Etats et les organisations socioprofessionnelles apportent des réponses adaptées aux questions relatives à : i) la sécurisation foncière, ii) l'augmentation de la productivité et de la production, iii) la création de valeur ajoutée et d'emplois par la transformation et la commercialisation des produits agricoles et iv) la protection de l'environnement pour la création de richesses équitablement partagées et la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels des populations. Relever le défi majeur indiqué par le ROPPA dépendra de ses capacités à :

- mobiliser les OPPA et les plateformes et développer des coalitions et alliances avec les acteurs de la société civile;
- suivre la mise en œuvre des politiques et assurer une veille stratégique pour être réactif voire proactif ;
- accompagner les OPPA dans les processus de modernisation des EF, d'amélioration de leur productivité et de développement d'alternatives économiques en dehors de l'agriculture;
- garantir l'autonomie politique et financière du ROPPA, des plateformes et des OPPA.

Conscient de ces limites et faiblesses dont découlent des risques élevés de marginalisation, le ROPPA a élaboré un programme quinquennal (2000-2014) qui met l'accent sur :

- le renforcement des acquis et les expériences accumulés depuis 2000 (capitalisation) dans le plaidoyer et le lobbying en faveur de politiques, de stratégies et d'interventions plus favorables au développement durable des exploitations agricoles familiales ;
- l'augmentation durable de la productivité et de la production agricole et des revenus par le renforcement des capacités des OPPA à fournir des services à leurs membres et à soutenir des initiatives organisationnelles, politiques et économiques pertinentes.

Ces orientations s'inscrivent parfaitement dans les politiques agricoles régionales que sont l'ECOWAP de la CEDEAO et la PAU de l'UEMOA, lesquelles politiques sont largement en adéquation avec le PPDA. Au niveau régional et dans les différents pays, plusieurs chantiers sont en cours : élaboration de programmes régionaux et nationaux d'investissements agricoles, formulation d'un ensemble d'instruments et de mécanismes complémentaires de politiques agricoles: i) instruments d'intensification, ii) instruments de régulation des marchés et de structuration des filières, iii) instruments de gestion de la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle des populations et iv) mécanismes et dispositifs de financement de l'agriculture, v) mise en place de mécanismes de concertation sur les filières. A ces politiques qui concernent directement le secteur agricole s'ajoutent le programme communautaire de développement et l'union douanière, composante essentielle de la politique commerciale régionale. Ces sujets constituent des questions essentielles dont seront tributaires la modernisation des exploitations agricoles familiales et leur capacité à assurer les fonctions essentielles qui leur sont dévolues. Leur élaboration, leur mise en œuvre et le suivi de leurs effets exigent des organisations socioprofessionnelles agricoles un rapport de force favorable à leur maintien dans ces processus et la capacité d'assurer une veille stratégique.

7. Les enjeux de la modernisation des exploitations familiales rurales ouest-africaine : quelles orientations pour les appuis de la DDC ?

Les appuis des divers partenaires dont la DDC ont permis aux organisations socioprofessionnelles qui ont fait l'objet de cette étude de se structurer et de fournir des services aux exploitations familles affiliées. Elles ont chacune une histoire propre et un contexte qui ont influé sur la genèse des projets de développement autour desquels elles mobilisent leurs membres. Positionnées à différents niveaux d'organisation communautaire et territoriale elles donnent une image de la complexité de l'architecture du mouvement paysan dans sa diversité liée à la multiplicité des secteurs d'activités (agriculture, élevage, pêche, exploitation sylvicole) et aux problèmes que les acteurs cherchent à résoudre. Les organisations étudiées sont à des stades très contrastés de structuration et de maturation institutionnelle. A ces différentes situations correspondent des niveaux d'une réflexion plus ou moins avancée sur la vision de l'agriculture et les transformations devant conduire à la modernisation des exploitations familiales.

La présente étude a mis en évidence, dans tous les cas examinés de nouveaux enjeux organisationnels, techniques, économiques et politiques. La DDC a acquis la vocation d'une coopération dont la souplesse et l'engagement sur la durée ont contribué à l'affirmation des principales organisations de producteurs agricoles et d'éleveurs de la sous-région. Les nouveaux enjeux sont essentiellement liés à la modernisation des exploitations familiales revendiquée par les organisations socioprofessionnelles mais confrontée à de nombreux obstacles : accès aux ressources de base, aux services d'appui-conseil, aux services financiers, accès au marché, la sécurisation foncière dans une perspective d'équité homme-femme-jeune, l'emploi des jeunes en milieu rural, etc...

Nous avons vu comment les organisations concernées par cette étude perçoivent la modernisation des exploitations membres et la manière dont ces questions sont traitées. Au niveau des exploitations elles mêmes, la notion de modernisation n'est pas dans la plus part des cas comprise et explicitée comme l'expliquent les responsables des organisations. Cette situation est le résultat d'une absence de réflexion partagée entre ces responsables et les membres des organisations sur les enjeux actuels. Il est nécessaire de bâtir une cohérence d'ensemble entre les orientations des exploitations, les services qui leur sont rendus par les organisations dont elles sont directement affiliées et le plaidoyer en leur faveur porté par les organisations fédératives type ROPPA et APESS (scène sous-régional, continentale et international). A ces trois niveaux correspondent des besoins d'appuis différents mais devant contribuer à la modernisation c'est-à-dire aux changements qui permettront à l'exploitation familiale d'être un pilier du développement agricole et rural de la sous-région.

La politique commune que la CEDEAO est entrain de mettre en œuvre est décliné en trois programmes régionaux mobilisateurs et des programmes nationaux d'investissement agricole. Malgré la participation appréciée du ROPPA au niveau régional, ses membres (OPPA) n'ont pas été signataires des PNIA de certains pays comme le Sénégal. Pourtant le ROPPA a reçu une délégation de maîtrise d'œuvre pour trois mesures spécifiques liées à la capitalisation et au renforcement institutionnel : i) appui aux réseaux régionaux d'organisation de producteurs et interprofessions, ii) capitalisation et diffusion des techniques et technologies adaptées aux changements climatiques et iii) appuis aux organisations socioprofessionnelles régionales. Les financements annoncés ciblent prioritairement les investissements portant sur l'amélioration de la base productive (aménagements hydro agricole, infrastructures, restauration de la fertilité, semences), le renforcement des services techniques, la prévention et gestion des crises alimentaires, etc...

La contribution de la DDC à la réalisation de ces programmes sera d'autant plus efficace qu'elle s'inspirera de son expérience et valorisera ses avantages comparatifs en poursuivant son soutien : i) aux initiatives innovantes de la base et à leur capitalisation et diffusion ii) à la réflexion stratégique

autonome des organisations faîtières locales et nationales pour une modernisation des exploitations familiales adaptées à leurs réalités physiques, économiques et socioculturelles, iii) aux capacités de négociations et plaider des organisations fédératives à l'échelle régionale.

8. Conclusion générale

Cette étude de cas permet de retenir que les appuis apportés par la DDC et ses bureaux de coopération à des organisations de producteurs ont permis d'impulser des dynamiques d'adaptation des exploitations familiales d'agriculteurs et d'éleveurs. Le long compagnonnage qui a caractérisé ces appuis explique les succès de certaines démarches. La remise en question des capacités de ces exploitations, dont les pratiques de production sont jugés inefficaces, à sortir les pays de la sous-région de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté dans un contexte d'accroissement encore soutenu de population. Face à ce jugement et aux politiques qui s'en inspirent, les organisations ayant bénéficiés de ce compagnonnage ont opposé une défense argumentée des exploitations familiales. Après avoir obtenu la prise en compte des propositions formulées par le ROPPA dans la politique agricole de la CEDEAO, les organisations des producteurs et d'éleveurs doivent faire la preuve de leurs capacités à produire suffisamment des aliments pour les populations de la sous-région, à augmenter et à diversifier les revenus agricoles fournissant ainsi des emplois aux jeunes ruraux. Ce sens qu'il faut donner au défi de la modernisation des exploitations familiales.

A quelques exceptions près, les contours et les contenus de cette modernisation ne sont pas explicités et partagés avec les producteurs à la base. Dans ses programmes, la DDC et les bureaux de coopération doivent favoriser le débat sur cette question et les enjeux qui en découlent : enjeux fonciers, enjeux d'accès aux services financiers et non financier. Dans cette perspective la diversité et la richesse des expériences disponibles dans les programmes soutenus doivent être valorisées (capitalisation, diffusion, partage, appropriation). Des dynamiques de changements et d'innovation sont en cours et peuvent éclairer la mise en œuvre des politiques définies.

9. Documents consultés

Documents sur l'économie Ouest africaine et du Burkina Faso :

1. CEDEAO, 2009 : ECOWAP, Programme d'Investissement Régional Agricole (PRIA)
2. Burkina Faso, avril 2010 : Progrès et acquis du développement du Burkina Faso, Ministère de l'économie et des finances
3. ADE / Union Européenne, mai 2010 : Assistance technique pour une évaluation indépendante de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et des Cadres Stratégiques Régionaux de Lutte contre la Pauvreté (CSRLP) du Burkina Faso,
4. Burkina Faso, juin 2010 : Feuille de route pour la formulation de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et Halieutique du Burkina Faso, Consultants B. Boubacar et B. Son, MAHRH
5. INSD, 2009. Annuaire statistique de la région de l'Est

Documents sur la FEPPASI :

6. Présentation de la FEPPASSI,
7. FEPPASI, Doc provisoire : Monographie de la Province de la Sissili

8. FEPPASI, novembre 2007 : Programme d'appui au renforcement des capacités techniques, organisationnelles et économiques des membres de la FEPPASI pour une agriculture de marché, Programme triennal
9. Rapport d'activités du 1er semestre 2009, juin 2009 : Programme d'appui au renforcement des capacités techniques, organisationnelles et économiques des membres de la FEPPASI pour une agriculture de marché
10. FEPPASI, 2009 : Adhérents à la FEPPASI2008
11. FEPPASI : Liste Anciens producteurs suivi depuis 2004-2005
12. FEPPASI : Bilan 2006-2007 du Conseil de gestion à l'exploitation
13. FEPPASI : Synthèse des résultats du Conseil de gestion à l'exploitation 2006-2007

Documents sur le programme Approche Intégrée de Développement de la Maraîchéculture au Burkina Faso (AIDEM).

14. AIDEM, décembre 2007 : Programme Approche intégrée de développement de la maraîchéculture au Burkina Faso. Proposition de programme, soumis par OCS, en collaboration avec CSRS Financement DDC Phase Novembre 2007 – Octobre 2010
15. AIDEM, décembre 2007 : Programme d'extension de l'Approche intégrée de développement du maraîchage, à travers l'irrigation goutte à goutte dans cinq régions du Burkina Faso. Proposition de programme, soumis par GEDES
16. Coopération Suisse, Programme de Promotion de l'irrigation Goutte à Goutte, Situation du programme en vue de la mission de mars 2010
17. DRAH du Nord, 2010 : Répertoire des superficies de bas-fonds agricoles aménageables et de la situation des ressources en eaux dans la région du Nord
18. Base de données Excel sur les données collectées par exploitation maraîchère bénéficiant des appuis de OCS, Enquête T0 CSRS 2005
19. Base de données ACCESS sur les données collectées par nouvelle exploitation maraîchère bénéficiant des appuis de OCS, Enquête T0 CSRS 2009
20. Données Excel, Liste des producteurs des noyaux ayant initié le Goutte à goutte, Appui OCS
21. Données Excel Exploitations maraîchères Goutte à goutte, 2008 – 2009, appui OCS
22. Données Excel Exploitations maraîchères Goutte à goutte, 2009 – 2010, appui OCS
23. OCS /CSRS, décembre 2007 : Projet Pilote d'expérimentation de l'irrigation goutte à goutte dans le Nord, Phase transitoire juillet-décembre 2007, Rapport d'activité de fin de phase
24. OCS, janvier 2010 : Expérience pilote avec le système d'irrigation goutte-à-goutte indiens à basse pression de IDE (International Development Enterprise) dans les systèmes de production maraîchers du Nord du Burkina Faso
25. CSRS, octobre 2005 : Projet Goutte à goutte dans la Région de Ouahigouya : Rapport de l'enquête exploratoire du 26 septembre au 2 octobre 2005
26. 11 notes ou rapports de mission du Chargé de programme développement rural du Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso (2008 à 2010)

Documents sur le Projet de Renforcement des Capacités d'Accès aux Intrants Agricoles (PRECAIA)

27. APIPAC, janvier 2008 : Projet de Renforcement des Capacités d'Accès aux Intrants Agricoles PRECAIA Phase 2, Projet soumis à la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) Bureau de Coopération Suisse au Burkina Faso
28. APIPAC, 2010 : Collecte des données et construction d'un argumentaire pour un plaidoyer pour un meilleur accès aux intrants agricoles de qualité, Rapport final IMC
29. APIPAC, 2010 : Résumé du rapport d'études sur la collecte des données et construction d'un argumentaire pour un plaidoyer pour un meilleur accès aux intrants agricoles de qualité
30. APIPAC, juin 2010 : Note synthétique des activités menées dans le cadre du plaidoyer sur les intrants agricoles
31. Groupe de plaidoyer sur l'accès des producteurs burkinabè aux intrants agricoles : Thème Défis et enjeux des intrants et matériels agricoles, Communication au forum de la Foire agricole de Kéra (Boucle du Mouhoun) au Burkina Faso, 7 et 8 Mai 2010
32. APIPAC, novembre 2008 : Compte-rendu restitution de la 4ème mission de supervision du PAFASP
33. 6 notes et rapports de mission du Chargé de programme développement rural du Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso (2008 à 2010)

Documents sur Programme d'appui au Réseau de communication sur le pastoralisme - RECOPA

34. RECOPA, Février 2008 : Rapport d'auto-évaluation du Programme RECOPA
35. DDC / BuCo, mai 2008 : Note du Chargé de programme développement rural du Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso sur l'analyse de la proposition du RECOPA pour la prolongation
36. DDC / BuCo, avril 2009 : Note de propositions pour la prolongation RECOPA du Chargé de programme développement rural du Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso
37. DDC / BuCo, avril 2009. Note du Chargé de programme développement rural du Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso sur la requête de financement du RECOPA, pour une période transitoire dans l'attente du crédit élevage

Documents sur l'élevage et l'APSS

38. Bureau de la Coopération Suisse, Note de mission d'échange sur le thème de l'élevage 4-6 mars 2009
39. Loi N°034-2002/AN portant Loi d'orientation Relative au Pastoralisme au Burkina Faso du 14 novembre 2002
40. Loi N°055-2004/AN portant Code Général des Collectivité Territoriales au Burkina Faso et Textes d'Applications
41. Cadre Stratégique de mise en œuvre de la décentralisation (C.S.M.O.D.) 2006-2015
42. Plan d'Actions Triennal 2008-2010 du Cadre Stratégique de mise en œuvre de la décentralisation (C.S.M.O.D.) Avec l'appui technique et financier du Projet ADEPAC/PNUD (Juillet 2008)
43. FAO, march 2005 Burkina Faso : Livestock Information, Sector Analysis and Policy Branch – AGAL
44. Données statistiques du Ministère des Ressources animales (2003)

45. Ministère des Ressources Animales (octobre 2002) : Le Plan d'actions et Programmes d'Investissements du Secteur de l'élevage
46. Martha C. Gning, Parcourir le secteur de l'élevage : dimension économique des politiques de l'élevage au Burkina Faso (Vivre de l'élevage, Initiative pour des politiques d'élevage en faveur des pauvres (PPLPI), site web : <http://www.fao.org/ag/ppipi.html>)
47. Agence Française de Développement (AFD) : Fiche de présentation du Projet d'Appui à l'Elevage dans l'Ouest du Burkina Faso (PAEOB) <http://www.afd.fr>
48. Joost Nelen, Nana Traoré, Moumouni Ouattara, De la colonisation du vide à la concertation sur le plein : réglementation de l'exploitation d'une pastorale à Samorogouan, Burkina Faso, SNV Dossier N°129
49. SNV, mars 2008, Rapport Final : Atelier de capitalisation de la mise en œuvre des règles locales de gestion des ressources naturelles dans le Département de Samorogouan, Orodara 18 – 19 mars 2008, Facilitateur Saïdou Sanou et Rapporteur Bienvenu Zonou
50. Maurice Oudet, janvier 2005 : Allons-nous assister, impuissants, à l'ethnocide, voire au génocide, des éleveurs traditionnels, les peuls ? Sedelan
51. Newton Ahmed Barry, novembre 2008 : L'élevage transhumant a-t-il encore un avenir au Burkina ? (Article de presse)
52. Contribution au programme d'activités : phase 5 du 01/07/2008 à 30/06/2010, proposition de crédit 7F-02024.05
53. Contribution au programme d'activités du pôle Est : phase 5 du 01/01/2008 à 31/11/2010, proposition de crédit 7F-01286.05
54. APESS, Document Plan d'action unique 2008-2012, avril 2008
55. Rapport d'activités consolidé APESS 2009
56. Coopération Suisse au Burkina Faso, juin 2009 : Rapport de mission d'identification acteurs et enjeux de l'élevage dans le sud-ouest et le nord-ouest du Burkina Faso, Consultant Maxime Coulibaly

Documents sur la FONGS

57. DDC/SAO, 2007 : Contribution au programme d'actions de la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS), proposition de crédit 7F-00829.6, Phase 6 du 01/03/2007 au 31/12/2010
58. FONGS, 2010 : Processus d'évaluation de la problématique de la productivité des exploitations familiales (requête à la DDC)
59. évaluation externe de la FONGS. Rapport final Juin 2006. D. PESCHE - CIAD, M. BA.
60. PARAD 2. Programme pour Autonomiser la Réflexion et l'Action Durable. 2007 – 2010. Thiès. Août 2006.
61. PARAD 2. Note complémentaire. Septembre 2006.
62. Appui aux exploitations familiales : Evaluation de la démarche de l'Union des Groupements Paysans de Mékhé (UGPM) par D. Y. SARR Août 2006.
63. Comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal ? Evaluation de la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales. Synthèse d'étape Janvier 2010.

Documents sur le ROPPA

64. DDC/SAO, juin 2001 : Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricole de l'Afrique de l'ouest (ROPPA), Crédit d'ouverture, proposition de crédit 7F-01649.1, Phase 1 du 01/01 – 31/12/2001
65. ROPPA, octobre 2005 : Bilan d'étape du parcours du ROPPA 2000 - 2005
66. ROPPA, janvier 2009 : Evaluation externe du programme de renforcement des capacités et des actions du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricole de l'Afrique de l'ouest (ROPPA) 2000 -2008, Consultants Ali Anwer, Lawrencia Adams, Bio Goura Soulé et Frans Van Hoof
67. DDC/SAO, juin 2006 : Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricole de l'Afrique de l'ouest (ROPPA), contribution au financement du forum sous-régional sur la souveraineté alimentaire à Niamey, proposition de crédit 7F-01649.2, Phase 2 du 01/06/2007 au 31/05/2007
68. ROPPA, février 2010 : Programme Quinquennal 2010 - 2014